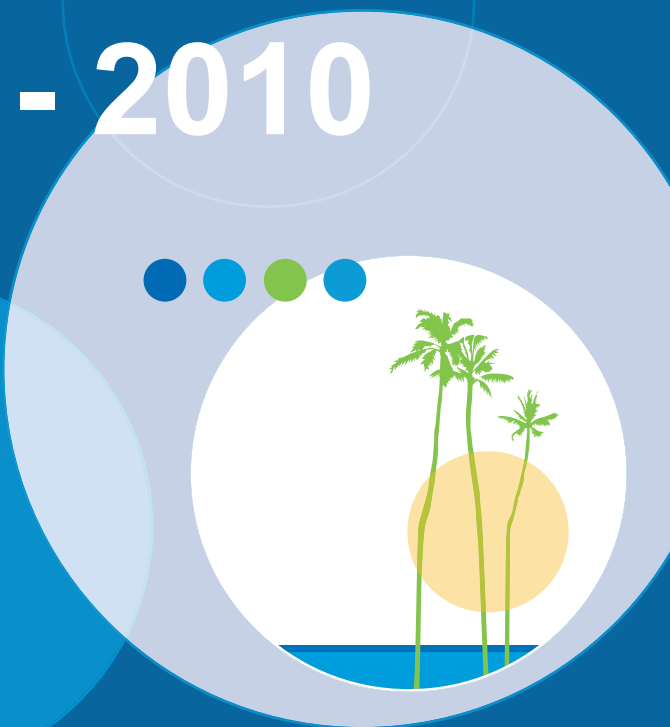




dgcis TOURISME

Le compte satellite du tourisme 2005 - 2010



Jacques Ho Ta Khanh
Daniel Rulfi
Sylvie Scherrer

dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

Les travaux de rénovation du compte satellite du tourisme
ont été conduits par Jacques Ho Ta Khanh,
au sein de la sous-direction de la Prospective,
des Études économiques et de l'Évaluation de la DGCIS.

Les résultats présentés dans ce document sont provisoires pour l'année 2010,
semi-définitifs pour l'année 2009 et définitifs pour les années 2005 à 2008.

Date de parution : novembre 2012

Direction de la publication : Luc Rousseau

Rédaction en chef : François Magnien

Responsable éditorial : Daniel Rulfi

Coordination : Gwenaëlle Solignac

Maquette : Hélène Alias-Denis, Brigitte Baroin, Maxime Beaugrand

Édition : Nicole Merle-Lamoot, Gilles Pannetier

Le compte satellite du tourisme 2005 - 2010

Synthèse

Le compte satellite du tourisme (CST) français a été rénové

Le CST français a bénéficié de rénovations méthodologiques significatives, en phase avec les préconisations des organisations internationales concernées (Commission de statistique des Nations unies, OMT, Eurostat et OCDE). Le CST rénové mobilise désormais l'ensemble des sources disponibles en matière de production et de consommation de biens et services touristiques. La définition de la consommation touristique intérieure (CTI), qui retrace l'ensemble des dépenses des visiteurs français et des visiteurs étrangers en voyage en France, a été revue, de façon à établir un lien logique entre ce principal agrégat du CST et le produit intérieur brut (PIB) des comptes nationaux.

La consommation touristique intérieure (CTI) représente 7,1 % du PIB en 2010

La CTI représente, sur la période 2005-2010, un peu plus de 7 % du PIB ; pour l'année 2010, elle s'établit à 137,6 milliards d'euros, soit 7,1 % du PIB, dont 94,2 milliards imputables à la seule consommation touristique des visiteurs français (68,5 % de la CTI et 4,9 % du PIB). Si la France capte une grande partie du tourisme (d'affaires ou de loisirs) de ses résidents, elle est également un bassin touristique récepteur de tout premier plan : pour 2010, la consommation touristique des visiteurs étrangers s'élève ainsi à 43,3 milliards d'euros, soit 31,5 % de la CTI et 2,2 % du PIB. Si l'évolution de la consommation en valeur a été largement positive sur la période 2005-2010 (+ 2,1 % en moyenne annuelle), les évolutions en volume et en prix sous-jacentes ont été nettement plus contrastées. À l'exception de l'année 2007, les prix ont, en général, davantage contribué à l'augmentation des dépenses sur la période que les volumes.

L'activité touristique apporte un soutien non négligeable à la consommation

Tous biens et services confondus, la CTI représente sur la période près de 10 % de la consommation finale effective des ménages. L'activité des hébergements touristiques, des agences de voyages et du transport aérien relève ainsi en quasi-totalité du tourisme (d'affaires ou de loisirs). Par ailleurs, environ 30 % des dépenses effectuées dans les restaurants et cafés ou encore 27 % des dépenses de carburants en France sont réalisées par les visiteurs (touristes et excursionnistes) français et étrangers.

Sommaire

Analyse des résultats et méthodologie.....	9
Analyse des résultats	10
Méthodologie	14
Dépense touristique	17
Dépense du tourisme intérieur.....	18
Dépense du tourisme interne.....	20
Dépense du tourisme récepteur.....	22
Part des visiteurs étrangers dans la dépense touristique intérieure	24
Structure de la dépense touristique par année	25
Structure de la dépense touristique en 2005	26
Structure de la dépense touristique en 2006	27
Structure de la dépense touristique en 2007	28
Structure de la dépense touristique en 2008	29
Structure de la dépense touristique en 2009	30
Structure de la dépense touristique en 2010	31
Répartition de la dépense touristique selon les postes de consommation	32
Dépenses d'hébergement, de nourriture et de transport	33
Répartition des nuitées et dépenses en hébergements marchands des touristes français selon le type d'hébergement.....	34
Répartition des nuitées et dépenses en hébergements marchands des touristes étrangers selon le type d'hébergement	35
Dépenses d'hébergement.....	36
Dépenses de nourriture.....	37
Dépenses de transport.....	38
Comparaison entre l'ancien et le nouveau compte satellite du tourisme, pour l'année 2005	39
Ancien compte satellite du tourisme, pour l'année 2005 (selon les agrégats du nouveau CST)	40
Nouveau compte satellite du tourisme, pour l'année 2005.....	41
Rappel de l'ancien compte satellite du tourisme, pour l'année 2005 (selon les agrégats de l'ancien CST).....	42
Glossaire	43

Analyse des résultats et méthodologie

Analyse des résultats

Le tourisme : une activité de poids dans l'économie française...

Tant au niveau national que dans les territoires, les pouvoirs publics français ont depuis longtemps pris la mesure de l'intérêt à favoriser l'essor d'une industrie touristique : capacité d'entraînement sur une grande variété de secteurs d'activité économique, puissant facteur d'aménagement du territoire, créateur d'emplois au niveau local, enjeu de bien-être social, vecteur de rayonnement international, etc.

Soutenu par un patrimoine culturel et naturel exceptionnel, le tourisme est depuis longtemps un secteur majeur de l'économie française, nourri à la fois par les Français eux-mêmes (tourisme interne) et par les clientèles étrangères (tourisme récepteur) :

- d'une part, les Français continuent à voyager massivement en France, avec plus de 80 % de leurs voyages réalisés dans l'Hexagone qui génèrent plus des deux tiers des recettes de l'activité touristique en France ;
- d'autre part, la France est un bassin touristique récepteur de tout premier plan, qui attire massivement les clientèles étrangères, qu'elles soient proches ou lointaines : l'Hexagone demeure la première destination touristique en 2010 (77,1 millions de touristes internationaux) et la troisième en termes de recettes (35,1 milliards d'euros), devancée depuis quelques années par l'Espagne (39,6 milliards d'euros) et loin derrière les États-Unis (78,0 milliards d'euros).

...mesurée par le nouveau compte satellite du tourisme (CST)

L'activité touristique peut être appréhendée dans le cadre d'une grille d'analyse macroéconomique qui est synthétisée par le **compte satellite du tourisme (CST)**. Désormais assis sur des concepts reconnus par les principales organisations internationales concernées (Commission de statistique des Nations unies, Organisation mondiale du tourisme – OMT, OCDE, Eurostat), le nouveau CST permet de mesurer de façon précise le poids du tourisme dans l'économie, en particulier avec la **consommation touristique intérieure (CTI)**. Dans sa définition renouvelée, cet agrégat mesure la partie de la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers qui a été acquise auprès des fournisseurs français de services et de biens de consommation, au cours ou en vue des voyages effectués en France ou à partir du territoire français. L'agrégat mesure ainsi la valeur ajoutée totale (directe et indirecte) générée par le tourisme. Il permet donc d'établir clairement un lien logique avec le produit intérieur brut (PIB).

La consommation touristique intérieure (CTI) représente 7,1 % du PIB en 2010

La CTI représente, sur la période 2005-2010, un peu plus de 7 % du PIB ; pour l'année 2010, elle s'élève à 137,6 milliards d'euros, soit 7,1 % du PIB. La forte contribution du tourisme à l'économie française provient donc d'une fréquentation soutenue à la fois par les visiteurs résidents et par les visiteurs étrangers. La place prépondérante du tourisme interne se traduit en effet par un niveau élevé des dépenses des Français : 94,2 milliards d'euros en 2010 (68,5 % du total), correspondant à 4,9 % du PIB. S'y ajoutent les dépenses des visiteurs étrangers, dont la contribution globale à l'économie française s'élève à 43,3 milliards d'euros en 2010, soit 2,2 % du PIB.

Évolution de la consommation touristique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Consommation touristique intérieure (en milliards d'euros courants)	123,2	128,5	135,8	139,7	136,6	137,6
Visiteurs français	82,6	86,3	90,5	94,5	94,0	94,2
Visiteurs étrangers	40,7	42,2	45,3	45,2	42,6	43,3
Évolution (en %)		4,3	5,7	2,9	- 2,2	0,7
Visiteurs français		4,5	4,9	4,4	- 0,5	0,2
Visiteurs étrangers		3,8	7,3	- 0,2	- 5,7	1,7
Contribution à l'évolution (en points de %)		4,3	5,7	2,9	- 2,2	0,7
Visiteurs français		3,0	3,3	3,0	- 0,4	0,2
Visiteurs étrangers		1,3	2,4	- 0,1	- 1,8	0,5

Note de lecture : en 2010, la consommation touristique des visiteurs étrangers s'élève à 43,3 milliards d'euros et est en hausse de 1,7 % par rapport à 2009. Les visiteurs étrangers contribuent en 2010 à 0,5 point de croissance de la consommation touristique intérieure et les visiteurs français à 0,2 point de croissance.

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS ; Comptes nationaux, base 2005, Insee.*

Poids de la consommation touristique dans le PIB

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Produit intérieur brut (en milliards d'euros courants)	1 718,05	1 798,12	1 886,79	1 933,20	1 889,23	1 932,80
Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB (en %)	7,17	7,15	7,20	7,23	7,23	7,12
Visiteurs français	4,81	4,80	4,80	4,89	4,98	4,88
Visiteurs étrangers	2,37	2,35	2,40	2,34	2,25	2,24

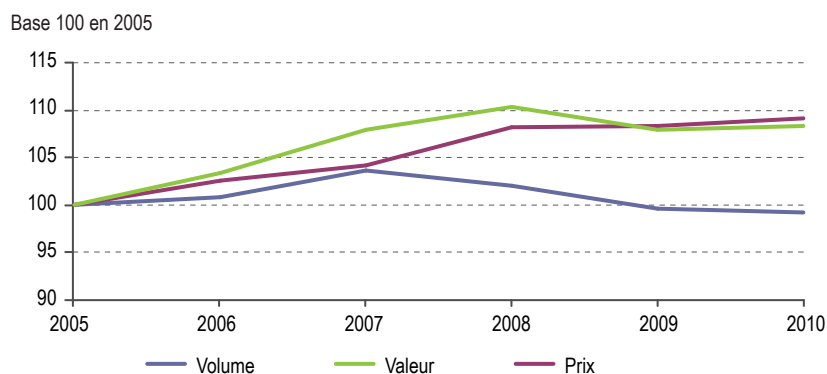
Note de lecture : la consommation touristique intérieure représente 7,12 % du PIB de l'année 2010, dont 4,88 % pour la consommation des visiteurs français et 2,24 % pour celle des visiteurs étrangers.

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS ; Comptes nationaux, base 2005, Insee.*

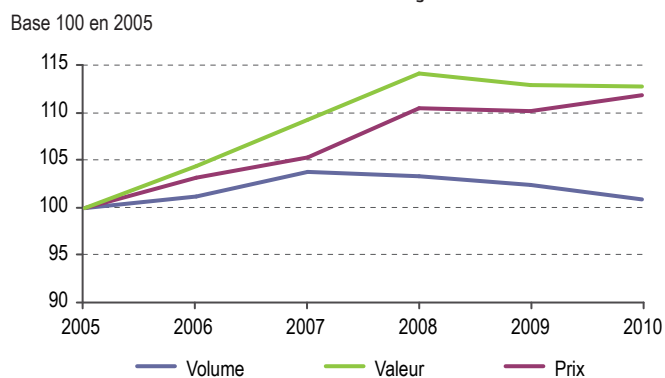
Le secteur reste fortement tributaire du climat conjoncturel : la consommation touristique en valeur s'est ainsi inscrite en croissance forte en 2006 (+ 4,0 % par rapport à l'année précédente) et 2007 (+ 5,6 %), plus modérée en 2008 (+ 2,7 %), avant de reculer en 2009 (- 2,2 %), puis d'entamer une phase de convalescence en 2010 (+ 0,7 %). La contribution de la clientèle française à la croissance de la consommation touristique globale a été, sauf exception, plus forte que celle des étrangers. Par ailleurs, les deux types de clientèles n'ont pas toujours réagi au même moment aux fluctuations de la conjoncture : ainsi, en 2008, alors que la contribution française (+ 2,9 points) parvient à se maintenir à un niveau comparable à celui des deux années précédentes, le retournement conjoncturel a déjà commencé à affecter la consommation des clientèles étrangères (- 0,2 point) ; en 2009, le recul est moins marqué côté français (- 0,4 point contre - 1,8 point pour les étrangers). Enfin, 2010 est la seule année de la période analysée où les clientèles étrangères (+ 0,5 point) contribuent davantage à la croissance que les Français (+ 0,2 point), ces derniers subissant avec retard le contrecoup de la crise.

Évolution de la dépense touristique

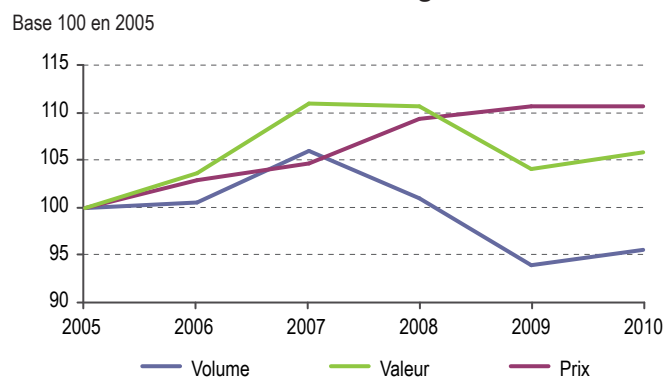
Ensemble des visiteurs



Visiteurs français



Visiteurs étrangers



Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Analyse des résultats

L'évolution de la consommation en valeur, largement positive sur la période 2005-2010, masque des évolutions en volume et en prix nettement plus contrastées

Sur la période 2005-2010, la consommation touristique en valeur a progressé de 2,1 % en moyenne annuelle. À l'exception de l'année 2007, la consommation touristique a davantage été soutenue par les prix que par les volumes. La composante prix n'a d'ailleurs pas cessé de croître, y compris en 2009 et 2010 (respectivement + 0,8 % et + 1,1 %). Au contraire, la consommation en volume a commencé à reculer dès 2008 (- 2,1 %), avec une amplification en 2009 (- 3,0 %) suivie d'une quasi-stabilisation en 2010 (- 0,4 %). Les années de crise ont lourdement pesé sur la consommation en volume, de sorte qu'en 2010 elle se situe en dessous de son niveau de l'année 2005 (- 1,4 %), mais avec des situations contrastées : baisse marquée pour les visiteurs étrangers (- 5,6 %), et légère progression pour les visiteurs français (+ 0,8 %). En effet, le recul de la consommation en volume de 2008 et, plus encore, de 2009 a surtout concerné les visiteurs étrangers (- 11,9 % par rapport à 2007), rappelant qu'en période défavorable le tourisme récepteur est plus lourdement affecté que le tourisme interne (- 1,3 % en 2009 par rapport à 2007). En 2010, la quasi-stabilisation de l'activité en volume (- 0,4 %) masque un double mouvement : reprise pour les visiteurs étrangers (+ 1,7 % par rapport à 2009), mais nouveau recul pour les Français (- 1,6 % par rapport à 2009), plus marqué que l'année précédente (- 0,9 %), traduisant avec retard l'effet de la crise sur le tourisme interne.

L'activité touristique apporte un soutien non négligeable à la consommation

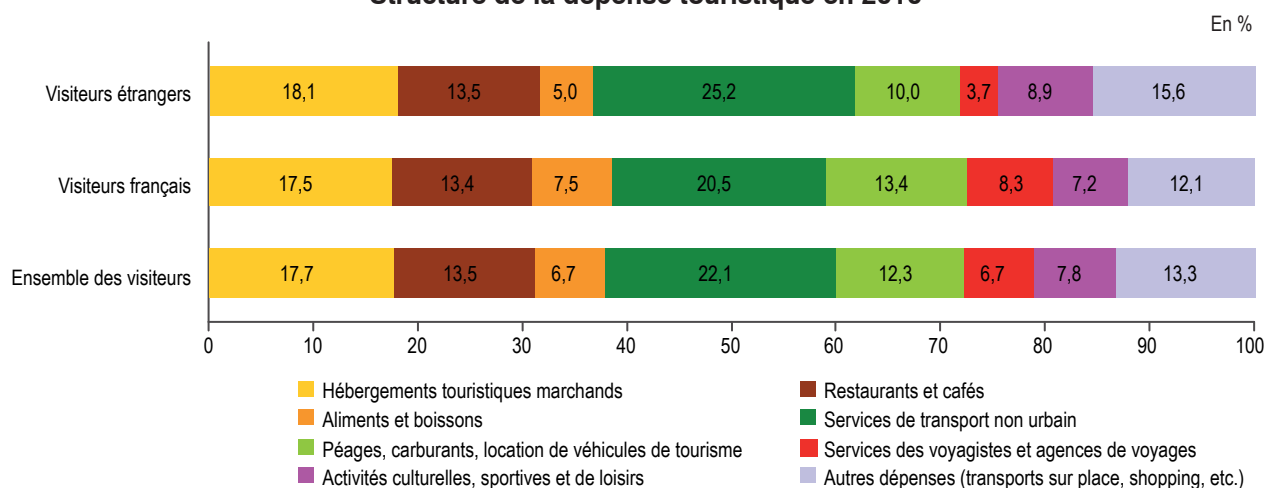
Tous biens et services confondus, la CTI représente sur la période près de 10 % de la consommation finale effective des ménages. Le poids de la consommation touristique est naturellement important pour les biens et services qui dépendent directement de l'activité du secteur, tels que les hébergements touristiques (hôtels, résidences de tourisme, etc.), les agences de voyages ou encore le transport aérien. Mais la consommation touristique constitue aussi une part importante de l'activité d'autres secteurs : par exemple, environ 30 % des dépenses dans les restaurants et cafés, 27 % des dépenses de carburants, ou encore 20 % des dépenses en services culturels, sportifs ou de loisirs en France sont réalisées par les visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers.

Les contraintes et les préférences des visiteurs français et des visiteurs étrangers se reflètent dans le profil de leurs dépenses

Le CST permet aussi de connaître de façon relativement détaillée **la structure des dépenses des biens et services qui sont consommés au cours d'un séjour (ou une excursion) touristique**. Les différences entre les structures des dépenses des visiteurs français et des visiteurs étrangers s'expliquent par des contraintes et des préférences spécifiques : par exemple, **le poids des services d'intermédiation (voyagistes, agences de voyages, guides touristiques)** est deux fois plus important pour les visiteurs français que pour les visiteurs étrangers (environ 8 % contre 4 %), dans la mesure où ces services sont sollicités le plus souvent avant le départ auprès d'entreprises situées dans le pays de résidence. Ainsi les professionnels de l'intermédiation localisés en France captent une large part des dépenses des voyages tout compris des Français : la totalité de leurs voyages en France, mais aussi ceux à l'étranger achetés avant le départ. Une autre illustration est **le poids des dépenses « plaisir » (activités culturelles et de loisirs, activités sportives, shopping)**, plus élevé pour les visiteurs étrangers (entre 25 % et 30 % de leurs dépenses *versus* 20 % environ pour les Français) : cela traduit le souhait de découverte des visiteurs étrangers au cours de leurs voyages en France. Les dépenses en shopping des étrangers, qui constituent souvent une variable d'ajustement, sont logiquement plus soutenues en période de croissance (2006 et 2007) qu'en période de crise (2008 à 2010).

Les dépenses en **hébergement marchand** sont naturellement liées au standing et au type d'hébergement. Ainsi l'hôtellerie représente 70 % des dépenses en hébergement des touristes étrangers. Deux facteurs expliquent ce poids élevé : d'une part, l'hôtel est leur mode d'hébergement favori (40 % de leurs nuitées marchandes), d'autre part les touristes étrangers sélectionnent davantage les établissements haut de gamme. Environ 60 % des nuitées des hôtels quatre et cinq étoiles français sont en effet réalisées par les étrangers. Les dépenses en hébergement marchand des touristes français sont également les plus élevées pour l'hôtellerie, mais à un niveau moindre : « seulement » près de la moitié de leurs dépenses d'hébergement pour 30 % de leurs nuitées marchandes. Les touristes français choisissent davantage les gîtes ruraux et autres locations saisonnières (environ 45 % des nuitées), moins chers (35 % des dépenses).

Structure de la dépense touristique en 2010



Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Le CST met aussi en évidence les liens existant entre le type d'hébergement choisi (hôtel *versus* autres types d'hébergements, marchands ou non marchands) et le type de dépenses engagées pour la **nourriture** (restauration *versus* achat de produits alimentaires) : les séjours à l'hôtel s'accompagnent en effet de repas qui sont le plus souvent pris au restaurant, alors que les touristes qui choisissent un autre type d'hébergement privilégient l'achat de produits alimentaires, qu'ils préparent eux-mêmes. Le premier cas (hôtel et restaurant) est donc logiquement plus fréquent pour les touristes étrangers, tandis que le second (hébergement hors hôtel et achat d'aliments) est plus représentatif des comportements des touristes français. Ainsi, en 2009, la fréquentation hôtelière des Français ayant mieux résisté que celle des étrangers (respectivement - 1,4 % et - 11,1 % en volume par rapport à 2008), les dépenses en restauration des premiers ont été quasiment stables (- 0,2 % en volume par rapport à 2008) alors que celles des seconds ont fléchi de 7,5 %. Les dépenses en restauration des touristes étrangers en 2010 n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 2005 (- 1,6 % en volume).

S'agissant des **carburants**, plusieurs facteurs parmi lesquels l'évolution du prix à la pompe, le contexte conjoncturel et, dans une moindre mesure, la structure du parc automobile pèsent sur leur consommation, en particulier celle des visiteurs français, qui utilisent massivement la voiture pour leurs déplacements touristiques hexagonaux. En 2008, sous l'effet d'un retournement conjoncturel pénalisant plus précocement le tourisme récepteur et d'une forte hausse du prix à la pompe, les dépenses de carburant des visiteurs étrangers se sont alors plus fortement contractées (- 7,4 % en volume par rapport à 2007) que celles des visiteurs français (- 4,8 % en volume par rapport à 2007). À l'inverse, en 2009, au plus fort de la crise (indirectement plus favorable au tourisme domestique), le recul du prix à la pompe a vraisemblablement favorisé la reprise des dépenses de carburant des visiteurs français (+ 1,2 % en volume par rapport à 2008) et également tempéré la baisse de celles des visiteurs étrangers (- 2,4 % en volume par rapport à 2008). En 2010, la nouvelle hausse du prix à la pompe a surtout pénalisé les dépenses des visiteurs français (- 4,7 % en volume par rapport à 2009) dans un contexte conjoncturel toujours dégradé. En revanche, cette hausse n'a pas affecté les dépenses de carburant des visiteurs étrangers (+ 3,7 % en volume par rapport à 2009), reflétant davantage un contexte de reprise du tourisme international.

Méthodologie

Les principaux changements apportés au compte satellite du tourisme (CST)

La nature des modifications apportées aux sources et méthodes d'élaboration du compte satellite du tourisme (CST) découle, en partie, des recommandations entérinées en mars 2008 par la Commission de statistique des Nations unies et l'ensemble des organisations internationales concernées : Organisation mondiale du tourisme, Eurostat, OCDE.

Outre l'extension du champ du tourisme à l'ensemble des « visiteurs » (c'est-à-dire les touristes et les excursionnistes), les modifications essentielles portent sur :

- l'adoption de définitions et de règles d'enregistrement cohérentes avec les comptes nationaux et les normes internationales ;
- la mobilisation de toutes les sources statistiques disponibles en matière de production et de consommation de produits touristiques.

La redéfinition de la consommation touristique intérieure (CTI)

La nouvelle définition de la consommation touristique intérieure (CTI) établit clairement désormais le lien logique entre cet agrégat central du CST et le produit intérieur brut (PIB) des comptes nationaux. En effet, selon sa nouvelle définition, la CTI mesure la partie de la consommation des visiteurs français et étrangers qui a été acquise par les visiteurs auprès de fournisseurs français de services (et de biens de consommation), au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués dans l'année considérée, en France ou à partir du territoire français. Seule est donc prise en compte la partie de la consommation des visiteurs qui fait appel au système productif national. Par exemple, la CTI inclut la valeur des services de transport de passagers rendus par les compagnies aériennes françaises sur tous les vols effectués à partir ou à destination d'un aéroport français. Elle exclut, en revanche, les services de transport rendus par les compagnies aériennes étrangères.

L'alignement sur les règles d'enregistrement de la comptabilité nationale

À la différence de l'ancien, le nouveau CST adopte les mêmes règles générales d'évaluation sur le plan conceptuel que la comptabilité nationale. Par exemple, conformément aux recommandations internationales, les services d'intermédiation fournis par les tour-opérateurs sont maintenant enregistrés nets de la valeur des services touristiques (transport, hôtels, restaurants, etc.) compris dans les forfaits bruts facturés aux clients finals (touristes). En contrepartie, le nouveau CST évalue le montant de la consommation par les visiteurs de chaque service touristique en y incluant la valeur des services de même nature fournis aux clients des forfaits touristiques. Cela n'était pas le cas dans l'ancien CST qui évaluait séparément, d'une part, le montant brut des forfaits touristiques facturés aux touristes clients, sans aucune décomposition par type de services touristiques compris dans ces forfaits, et d'autre part, les autres dépenses des touristes hors forfaits touristiques.

La décomposition des dépenses par produit, comme dans les comptes nationaux

L'une des principales caractéristiques du nouveau CST est de détailler les composantes par produit de la CTI dans une classification des produits compatible avec la nomenclature des branches de production de la comptabilité nationale afin de pouvoir évaluer la contribution du tourisme aux différentes branches de l'économie.

La mobilisation de l'ensemble des sources « offre » et « demande »

Une autre caractéristique du nouveau CST est de mobiliser, pour chaque type de services consommés par les visiteurs, l'information disponible la plus exhaustive et la plus robuste, qu'elle provienne de données fournies par les prestataires de ces services (approche par l'offre) ou bien de données collectées auprès des voyageurs (approche par la demande). Certaines de ces informations peuvent provenir d'enquêtes statistiques, de données administratives, ou de sources professionnelles. Elles peuvent porter directement sur les montants, ou bien sur les quantités ou les prix, en niveau ou en évolution. Pour chaque type de produits, les diverses sources disponibles sur l'offre (notamment les comptes nationaux et les enquêtes de fréquentation des hébergements touristiques) et sur la demande (notamment les enquêtes « Suivi de la Demande Touristique » (SDT) et « Enquête auprès des Visiteurs venant de l'Étranger » (EVE)) ont été combinées, en arbitrant, si besoin, en faveur de la (des) source(s) la(les) plus appropriée(s).

Ces nouvelles méthodes d'estimation diffèrent donc des anciennes, qui reposaient sur la seule exploitation des enquêtes portant sur la demande.

Des résultats désormais comparables avec les données macroéconomiques

Les modifications apportées au CST sur les plans conceptuels et statistiques visent non seulement à assurer une plus grande fiabilité de ses résultats, mais aussi à améliorer sa comparabilité avec les comptes nationaux. Pour un produit caractéristique de la consommation touristique, il est désormais possible de comparer la consommation des touristes et des excursionnistes estimée par le CST avec les disponibilités de l'ensemble de l'économie, enregistrées dans les comptes nationaux. Le nouveau CST permet d'apporter des réponses à des questions qui ne pouvaient pas être traitées avec précision dans l'ancien CST : par exemple, quel est le poids de la consommation touristique dans le PIB français ? Que représente la clientèle des visiteurs dans le chiffre d'affaires des restaurants ? Ou encore, quelle est la part des visiteurs dans la consommation totale de carburants des véhicules légers circulant sur le territoire français ?

Dépense touristique

Dépense touristique

Dépense du tourisme intérieur (visiteurs français et visiteurs étrangers)

	Montant (en milliards d'euros courants)					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
I Dépenses en services caractéristiques	73,477	77,210	81,880	85,161	84,417	85,511
1. Hébergements touristiques marchands	18,565	19,378	20,755	21,257	21,296	21,760
Hôtels	9,982	10,311	11,274	11,772	11,335	11,839
Campings ⁽¹⁾	1,579	1,713	1,734	1,785	1,921	2,007
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	5,219	5,512	5,779	5,666	5,989	5,957
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	1,785	1,842	1,968	2,034	2,051	1,957
2. Restaurants et cafés	15,287	15,686	16,398	16,701	16,527	16,573
3. Services de transport non urbain	21,635	23,117	24,856	26,987	27,257	27,184
Transport par avion	12,780	14,018	15,252	16,733	16,974	16,688
Transport par train ⁽³⁾	6,204	6,415	6,749	7,290	7,323	7,422
Transport par autocar	2,006	1,989	2,123	2,231	2,221	2,299
Transport fluvial et maritime	0,646	0,694	0,732	0,733	0,739	0,775
4. Location de courte durée de matériel	3,363	3,608	3,707	3,692	3,534	3,505
Location de véhicules de tourisme	2,063	2,248	2,333	2,313	2,134	2,095
Location d'articles de sports et loisirs	1,300	1,360	1,373	1,379	1,400	1,410
5. Services des voyagistes et agences de voyages	7,149	7,515	7,848	8,261	7,694	8,275
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	7,477	7,906	8,316	8,263	8,109	8,215
Musées, spectacles et autres activités culturelles	1,690	1,845	2,007	2,061	2,080	2,136
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	2,649	2,707	2,831	2,476	2,325	2,287
Casinos	2,308	2,470	2,683	2,826	2,772	2,852
Remontées mécaniques	0,831	0,883	0,794	0,900	0,932	0,940
II Autres postes de dépenses	37,981	38,925	40,696	40,831	38,082	37,583
Carburants	9,272	9,694	9,966	11,147	8,916	9,728
Péages	3,074	3,111	3,306	3,189	3,325	3,278
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	7,981	8,133	8,352	8,592	8,362	8,242
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	4,518	4,860	5,292	5,151	4,931	4,885
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	9,323	9,108	9,504	8,389	8,187	7,086
Taxis et autres services de transport urbain	1,218	1,356	1,512	1,584	1,543	1,530
Autres services ⁽⁷⁾	2,596	2,662	2,764	2,780	2,819	2,834
III Dépense touristique (III = I + II)	111,459	116,135	122,576	125,992	122,499	123,094
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	11,766	12,401	13,239	13,735	14,132	14,482
V Consommation touristique (V = III + IV)	123,225	128,536	135,814	139,727	136,631	137,576

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Note de lecture : la consommation touristique intérieure s'élève en valeur à 137,6 milliards d'euros en 2010. Elle est en hausse de 0,7 % par rapport à 2009 dont - 0,4 % en volume et + 1,1 % en prix.

Source : *Compte satellite du tourisme*, base 2005, DGCIS.

Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)					Évolution des prix (en %)				
2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
1,7	3,4	-0,1	-3,2	1,2	3,3	2,6	4,1	2,4	0,1
0,9	2,5	-1,8	-1,6	1,3	3,4	4,5	4,3	1,8	0,9
0,2	4,5	-0,2	-4,6	4,4	3,1	4,6	4,7	1,0	0,0
3,0	-1,9	1,3	4,1	1,1	5,3	3,2	1,6	3,4	3,3
1,4	0,1	-6,7	3,2	-2,0	4,2	4,7	5,0	2,4	1,5
1,8	2,5	0,7	-2,8	-6,3	1,4	4,2	2,6	3,7	1,8
0,4	2,1	-1,3	-2,0	0,4	2,2	2,4	3,1	1,0	-0,1
2,9	5,4	3,7	-3,0	0,7	3,8	2,0	4,7	4,1	-0,9
4,2	6,6	2,9	-3,7	0,7	5,3	2,1	6,7	5,3	-2,3
0,9	2,7	5,8	-2,6	-0,8	2,4	2,4	2,1	3,1	2,1
-0,9	5,9	3,5	0,3	4,3	0,1	0,8	1,5	-0,8	-0,7
9,1	4,3	1,8	-2,7	4,1	-1,4	1,1	-1,6	3,6	0,8
4,7	2,2	-2,4	-5,9	-2,0	2,5	0,5	2,0	1,7	1,2
6,8	2,9	-2,5	-8,8	-3,0	2,1	0,9	1,7	1,1	1,1
1,4	1,1	-2,1	-1,0	-0,5	3,2	-0,2	2,6	2,5	1,2
0,1	4,0	-0,8	-9,1	7,4	5,0	0,4	6,2	2,4	0,1
3,0	2,5	-3,1	-3,5	-0,4	2,7	2,6	2,5	1,7	1,8
6,5	5,2	0,2	-1,2	2,7	2,5	3,4	2,4	2,1	0,0
0,6	3,1	-14,9	-6,2	-3,1	1,6	1,5	2,8	0,1	1,5
3,7	4,7	2,6	-4,0	0,3	3,2	3,7	2,6	2,2	2,6
1,3	-11,1	11,6	0,5	-2,8	4,8	1,1	1,5	3,0	3,8
-0,3	3,8	-5,7	-2,5	-4,1	2,8	0,7	6,4	-4,4	2,9
-2,0	3,1	-5,5	0,2	-2,4	6,7	-0,2	18,4	-20,2	11,8
-1,0	3,5	-5,3	0,6	-2,7	2,2	2,6	1,9	3,7	1,3
0,2	1,2	-2,1	-2,6	-2,2	1,7	1,5	5,1	-0,1	0,8
6,7	8,2	-3,4	-4,1	-2,2	0,8	0,6	0,8	-0,2	1,3
-3,6	4,5	-14,1	-6,2	-11,0	1,4	-0,2	2,7	4,0	-2,8
8,0	9,2	8,2	-5,7	-2,6	3,1	2,1	-3,2	3,3	1,9
0,4	2,1	-1,4	-0,3	-0,9	2,2	1,7	2,0	1,7	1,4
1,0	3,6	-2,0	-3,0	-0,5	3,2	1,9	4,8	0,2	1,0
1,0	2,9	1,2	0,6	0,6	4,4	3,8	2,5	2,3	1,9
1,0	3,5	-1,7	-2,6	-0,4	3,3	2,1	4,6	0,4	1,1

Dépense touristique

Dépense du tourisme interne (visiteurs français)

	Montant (en milliards d'euros courants)					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
I Dépenses en services caractéristiques	47,289	49,929	52,619	55,116	56,065	55,779
1. Hébergements touristiques marchands	11,976	12,524	13,295	13,551	14,027	14,193
Hôtels	5,443	5,740	6,234	6,572	6,608	6,873
Campings ⁽¹⁾	1,001	1,080	1,095	1,140	1,263	1,321
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	4,291	4,461	4,650	4,494	4,788	4,723
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	1,241	1,243	1,316	1,346	1,369	1,276
2. Restaurants et cafés	10,077	10,346	10,753	10,895	10,994	10,925
3. Services de transport non urbain	13,024	14,069	15,182	16,819	17,632	16,655
Transport par avion	6,801	7,570	8,298	9,316	9,952	8,826
Transport par train ⁽³⁾	4,930	5,161	5,476	6,025	6,122	6,225
Transport par autocar	0,986	0,988	1,051	1,102	1,106	1,140
Transport fluvial et maritime	0,307	0,351	0,357	0,376	0,451	0,464
4. Location de courte durée de matériel	2,073	2,232	2,272	2,263	2,236	2,202
Location de véhicules de tourisme	1,309	1,442	1,484	1,481	1,417	1,387
Location d'articles de sports et loisirs	0,765	0,789	0,787	0,782	0,819	0,815
5. Services des voyagistes et agences de voyages	5,826	6,108	6,354	6,734	6,204	6,730
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	4,313	4,650	4,763	4,854	4,973	5,074
Musées, spectacles et autres activités culturelles	0,811	0,899	0,976	1,003	1,017	1,049
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	1,763	1,895	1,899	1,790	1,763	1,734
Casinos	1,253	1,328	1,422	1,512	1,552	1,649
Remontées mécaniques	0,486	0,529	0,465	0,549	0,641	0,642
II Autres postes de dépenses	24,682	25,225	26,037	27,107	25,297	25,472
Carburants	6,848	7,041	7,183	8,173	6,516	6,975
Péages	2,429	2,425	2,559	2,485	2,619	2,540
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	6,131	6,205	6,373	6,494	6,277	6,132
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	3,430	3,643	3,903	4,057	3,980	4,020
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	3,404	3,415	3,465	3,380	3,370	3,312
Taxis et autres services de transport urbain	0,501	0,519	0,531	0,531	0,537	0,520
Autres services ⁽⁷⁾	1,940	1,977	2,022	1,987	1,998	1,973
III Dépense touristique (III = I + II)	71,971	75,154	78,656	82,223	81,362	81,252
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	10,597	11,169	11,869	12,315	12,670	12,984
V Consommation touristique (V = III + IV)	82,568	86,324	90,525	94,538	94,033	94,236

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Note de lecture : la consommation touristique interne s'élève en valeur à 94,2 milliards d'euros en 2010. Elle est en hausse de 0,2 % par rapport à 2009 dont - 1,3 % en volume et + 1,5 % en prix.

Source : *Compte satellite du tourisme*, base 2005, DGCIS.

Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)					Évolution des prix (en %)				
2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
2,1	2,7	0,6	-0,8	-0,9	3,4	2,6	4,1	2,5	0,4
1,0	1,6	-2,3	1,2	0,0	3,6	4,5	4,4	2,3	1,1
2,2	3,8	0,7	-1,1	3,6	3,1	4,7	4,7	1,7	0,4
2,4	-1,8	2,3	7,3	1,2	5,4	3,2	1,7	3,3	3,3
-0,2	-0,5	-8,0	4,0	-2,8	4,2	4,7	5,0	2,4	1,5
-1,5	1,6	-0,5	-1,9	-8,5	1,7	4,2	2,8	3,6	1,9
0,4	1,5	-1,8	-0,1	-0,5	2,2	2,4	3,1	1,0	-0,1
4,0	5,0	6,2	0,7	-5,3	3,9	2,8	4,4	4,1	-0,3
5,2	6,0	5,2	1,3	-9,7	5,8	3,4	6,7	5,5	-1,8
2,2	3,6	7,7	-1,4	-0,4	2,4	2,4	2,1	3,1	2,1
0,9	6,1	4,2	1,8	5,1	-0,7	0,3	0,6	-1,4	-2,0
16,0	1,0	9,4	15,7	1,6	-1,4	0,6	-3,5	3,6	1,4
5,1	1,3	-2,3	-2,8	-2,6	2,5	0,5	2,0	1,6	1,2
8,0	2,0	-1,9	-5,4	-3,2	2,1	0,9	1,7	1,1	1,1
0,1	-0,1	-3,2	2,1	-1,7	3,2	-0,2	2,6	2,5	1,2
-0,2	4,2	-0,9	-10,2	8,6	5,0	-0,2	6,9	2,6	-0,1
5,2	0,0	-0,5	1,0	0,3	2,5	2,4	2,4	1,4	1,7
8,2	5,1	0,2	-0,6	3,1	2,5	3,4	2,5	2,1	0,0
5,8	-1,2	-8,3	-1,6	-3,1	1,6	1,5	2,8	0,1	1,5
3,0	3,7	4,1	0,8	3,9	2,8	3,3	2,2	1,8	2,2
3,8	-13,1	16,2	13,3	-3,5	4,8	1,1	1,5	3,0	3,8
-0,6	2,3	-2,5	-0,8	-3,1	2,9	0,9	6,8	-5,9	3,9
-3,5	2,4	-4,8	1,2	-4,7	6,6	-0,4	19,5	-21,2	12,3
-2,3	2,8	-4,7	1,6	-4,2	2,2	2,6	1,9	3,7	1,3
-0,5	1,2	-3,0	-3,4	-3,1	1,7	1,5	5,1	0,1	0,8
5,2	6,3	3,2	-1,5	-0,4	1,0	0,7	0,7	-0,4	1,4
-0,2	0,6	-3,6	-1,2	-2,6	0,6	0,9	1,2	0,9	0,9
0,7	0,4	14,0	-1,8	-5,2	3,0	2,0	-12,4	3,1	2,1
-0,2	0,6	-3,6	-1,2	-2,6	2,2	1,7	2,0	1,7	1,4
1,2	2,6	-0,4	-0,8	-1,6	3,2	2,0	5,0	-0,3	1,5
1,0	2,4	1,2	0,6	0,6	4,4	3,8	2,5	2,3	1,9
1,1	2,5	-0,2	-0,6	-1,3	3,4	2,3	4,7	0,1	1,5

Dépense touristique

Dépense du tourisme récepteur (visiteurs étrangers)

	Montant (en milliards d'euros courants)					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
I Dépenses en services caractéristiques	26,188	27,281	29,261	30,045	28,352	29,732
1. Hébergements touristiques marchands	6,590	6,854	7,460	7,706	7,268	7,567
Hôtels	4,539	4,572	5,040	5,200	4,727	4,966
Campings ⁽¹⁾	0,579	0,632	0,639	0,646	0,657	0,686
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	0,928	1,051	1,129	1,172	1,201	1,234
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	0,543	0,599	0,653	0,688	0,683	0,682
2. Restaurants et cafés	5,210	5,340	5,645	5,806	5,533	5,648
3. Services de transport non urbain	8,611	9,048	9,674	10,168	9,626	10,528
Transport par avion	5,979	6,448	6,954	7,417	7,022	7,862
Transport par train ⁽³⁾	1,274	1,255	1,272	1,265	1,201	1,197
Transport par autocar	1,020	1,001	1,073	1,129	1,115	1,159
Transport fluvial et maritime	0,339	0,344	0,375	0,357	0,288	0,311
4. Location de courte durée de matériel	1,290	1,377	1,435	1,429	1,298	1,303
Location de véhicules de tourisme	0,754	0,806	0,849	0,832	0,718	0,708
Location d'articles de sports et loisirs	0,535	0,571	0,586	0,597	0,581	0,595
5. Services des voyagistes et agences de voyages	1,322	1,407	1,494	1,527	1,490	1,545
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	3,165	3,255	3,553	3,409	3,136	3,141
Musées, spectacles et autres activités culturelles	0,879	0,946	1,031	1,058	1,063	1,087
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	0,886	0,812	0,932	0,686	0,562	0,553
Casinos	1,055	1,143	1,261	1,313	1,220	1,203
Remontées mécaniques	0,345	0,354	0,329	0,351	0,291	0,298
II Autres postes de dépenses	13,299	13,700	14,659	13,724	12,785	12,111
Carburants	2,424	2,653	2,782	2,974	2,400	2,753
Péages	0,645	0,686	0,746	0,703	0,706	0,737
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	1,850	1,928	1,979	2,098	2,085	2,110
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	1,088	1,217	1,389	1,094	0,951	0,865
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	5,919	5,693	6,039	5,009	4,817	3,774
Taxis et autres services de transport urbain	0,717	0,837	0,981	1,053	1,005	1,010
Autres services ⁽⁷⁾	0,656	0,684	0,742	0,792	0,821	0,861
III Dépense touristique (III = I + II)	39,487	40,981	43,920	43,769	41,137	41,843
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	1,169	1,232	1,369	1,421	1,462	1,498
V Consommation touristique (V = III + IV)	40,656	42,213	45,289	45,189	42,598	43,341

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Note de lecture : la consommation touristique réceptrice s'élève en valeur à 43,3 milliards d'euros en 2010. Elle est en hausse de 1,7 % par rapport à 2009 dont + 1,7 % en volume et elle est stable en prix.

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)					Évolution des prix (en %)				
2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
1,0	4,7	-1,3	-7,7	5,2	3,2	2,4	4,0	2,2	-0,3
0,8	4,2	-0,9	-6,6	3,7	3,2	4,4	4,2	1,0	0,4
-2,2	5,4	-1,4	-9,1	5,5	3,0	4,6	4,6	0,0	-0,4
4,0	-2,0	-0,3	-1,5	1,1	5,1	3,1	1,3	3,4	3,2
8,7	2,6	-1,2	0,1	1,2	4,2	4,7	5,0	2,4	1,5
9,2	4,5	3,1	-4,5	-1,7	0,9	4,3	2,3	3,9	1,7
0,3	3,2	-0,3	-5,6	2,2	2,2	2,4	3,1	1,0	-0,1
1,3	6,0	-0,2	-9,1	11,6	3,7	0,9	5,3	4,1	-2,0
3,0	7,3	0,0	-9,9	15,4	4,7	0,5	6,6	5,0	-3,0
-3,9	-1,0	-2,6	-8,0	-2,4	2,4	2,4	2,1	3,1	2,1
-2,7	5,6	2,8	-1,1	3,4	1,0	1,4	2,4	-0,2	0,5
2,9	7,5	-5,4	-22,1	8,0	-1,5	1,6	0,4	3,7	-0,2
4,1	3,7	-2,5	-10,7	-0,8	2,5	0,5	2,1	1,8	1,2
4,7	4,4	-3,7	-14,7	-2,5	2,1	0,9	1,7	1,1	1,1
3,3	2,8	-0,7	-5,1	1,3	3,2	-0,2	2,6	2,5	1,2
1,3	3,2	-0,7	-4,2	2,6	5,0	2,9	3,0	1,9	1,0
-0,1	6,1	-6,5	-9,9	-1,7	3,0	2,9	2,7	2,1	1,8
5,0	5,4	0,3	-1,7	2,2	2,5	3,4	2,4	2,2	0,1
-9,8	13,1	-28,4	-18,2	-3,1	1,6	1,5	2,8	0,1	1,5
4,5	6,0	1,0	-9,6	-4,4	3,7	4,1	3,1	2,7	3,2
-2,1	-8,0	5,1	-19,5	-1,5	4,8	1,1	1,5	3,0	3,8
0,2	6,7	-11,5	-5,8	-6,0	2,8	0,3	5,7	-1,2	0,8
2,3	4,7	-7,4	-2,4	3,7	7,0	0,2	15,4	-17,3	10,6
4,1	6,0	-7,5	-3,2	3,0	2,2	2,6	1,9	3,7	1,3
2,5	1,2	0,9	0,0	0,4	1,7	1,5	5,1	-0,6	0,8
11,3	13,7	-22,0	-13,8	-9,7	0,5	0,4	1,0	0,8	0,8
-5,6	6,9	-20,1	-9,6	-16,8	1,9	-0,8	3,8	6,3	-5,8
13,0	14,7	5,0	-7,7	-1,2	3,2	2,1	2,2	3,4	1,7
2,2	6,7	4,7	1,9	3,4	2,2	1,7	2,0	1,7	1,4
0,7	5,4	-4,7	-7,1	1,7	3,1	1,7	4,6	1,2	0,0
1,0	7,1	1,2	0,6	0,6	4,4	3,8	2,5	2,3	1,9
0,7	5,4	-4,5	-6,9	1,7	3,1	1,8	4,5	1,2	0,0

Dépense touristique

Part des visiteurs étrangers dans la dépense touristique intérieure

En %

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
I Dépenses en services caractéristiques	35,6	35,3	35,7	35,3	33,6	34,8
1. Hébergements touristiques marchands	35,5	35,4	35,9	36,3	34,1	34,8
Hôtels	45,5	44,3	44,7	44,2	41,7	41,9
Campings ⁽¹⁾	36,6	36,9	36,8	36,2	34,2	34,2
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	17,8	19,1	19,5	20,7	20,1	20,7
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	30,4	32,5	33,2	33,8	33,3	34,8
2. Restaurants et cafés	34,1	34,0	34,4	34,8	33,5	34,1
3. Services de transport non urbain	39,8	39,1	38,9	37,7	35,3	38,7
Transport par avion	46,8	46,0	45,6	44,3	41,4	47,1
Transport par train ⁽³⁾	20,5	19,6	18,9	17,4	16,4	16,1
Transport par autocar	50,8	50,3	50,5	50,6	50,2	50,4
Transport fluvial et maritime	52,5	49,5	51,3	48,7	39,0	40,1
4. Location de courte durée de matériel	38,3	38,2	38,7	38,7	36,7	37,2
Location de véhicules de tourisme	36,6	35,9	36,4	36,0	33,6	33,8
Location d'articles de sports et loisirs	41,2	42,0	42,7	43,3	41,5	42,2
5. Services des voyagistes et agences de voyages	18,5	18,7	19,0	18,5	19,4	18,7
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	42,3	41,2	42,7	41,3	38,7	38,2
Musées, spectacles et autres activités culturelles	52,0	51,3	51,4	51,4	51,1	50,9
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	45,7	46,2	47,0	46,5	44,0	42,2
Casinos	33,5	30,0	32,9	27,7	24,2	24,2
Remontées mécaniques	41,5	40,1	41,4	39,0	31,3	31,7
II Autres postes de dépenses	35,0	35,2	36,0	33,6	33,6	32,2
Carburants	26,1	27,4	27,9	26,7	26,9	28,3
Péages	21,0	22,1	22,6	22,1	21,2	22,5
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	23,2	23,7	23,7	24,4	24,9	25,6
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	24,1	25,0	26,3	21,2	19,3	17,7
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	63,5	62,5	63,5	59,7	58,8	53,3
Taxis et autres services de transport urbain	58,9	61,7	64,9	66,5	65,2	66,0
Autres services ⁽⁷⁾	25,3	25,7	26,9	28,5	29,1	30,4
III Dépense touristique (III = I + II)	35,4	35,3	35,8	34,7	33,6	34,0

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Structure de la dépense touristique par année

Structure de la dépense touristique

Structure de la dépense touristique en 2005

	Montant (en milliards d'euros courants)			Poids dans la dépense totale (en %)		
	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers
I Dépenses en services caractéristiques	73,5	47,3	26,2	65,9	65,7	66,3
1. Hébergements touristiques marchands	18,6	12,0	6,6	16,7	16,6	16,7
Hôtels	10,0	5,4	4,5	9,0	7,6	11,5
Campings ⁽¹⁾	1,6	1,0	0,6	1,4	1,4	1,5
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	5,2	4,3	0,9	4,7	6,0	2,4
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	1,8	1,2	0,5	1,6	1,7	1,4
2. Restaurants et cafés	15,3	10,1	5,2	13,7	14,0	13,2
3. Services de transport non urbain	21,6	13,0	8,6	19,4	18,1	21,8
Transport par avion	12,8	6,8	6,0	11,5	9,4	15,1
Transport par train ⁽³⁾	6,2	4,9	1,3	5,6	6,9	3,2
Transport par autocar	2,0	1,0	1,0	1,8	1,4	2,6
Transport fluvial et maritime	0,6	0,3	0,3	0,6	0,4	0,9
4. Location de courte durée de matériel	3,4	2,1	1,3	3,0	2,9	3,3
Location de véhicules de tourisme	2,1	1,3	0,8	1,9	1,8	1,9
Location d'articles de sports et loisirs	1,3	0,8	0,5	1,2	1,1	1,4
5. Services des voyagistes et agences de voyages	7,1	5,8	1,3	6,4	8,1	3,3
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	7,5	4,3	3,2	6,7	6,0	8,0
Musées, spectacles et autres activités culturelles	1,7	0,8	0,9	1,5	1,1	2,2
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	2,3	1,3	1,1	2,1	1,7	2,7
Casinos	2,6	1,8	0,9	2,4	2,4	2,2
Remontées mécaniques	0,8	0,5	0,3	0,7	0,7	0,9
II Autres postes de dépenses	38,0	24,7	13,3	34,1	34,3	33,7
Carburants	9,3	6,8	2,4	8,3	9,5	6,1
Péages	3,1	2,4	0,6	2,8	3,4	1,6
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	8,0	6,1	1,9	7,2	8,5	4,7
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	4,5	3,4	1,1	4,1	4,8	2,8
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	9,3	3,4	5,9	8,4	4,7	15,0
Taxis et autres services de transport urbain	1,2	0,5	0,7	1,1	0,7	1,8
Autres services ⁽⁷⁾	2,6	1,9	0,7	2,3	2,7	1,7
III Dépense touristique (III = I + II)	111,5	72,0	39,5	100,0	100,0	100,0
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	11,8	10,6	1,2			
V Consommation touristique (V = III + IV)	123,2	82,6	40,7			

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Structure de la dépense touristique en 2006

	Montant (en milliards d'euros courants)			Poids dans la dépense totale (en %)		
	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers
I Dépenses en services caractéristiques	77,2	49,9	27,3	66,5	66,4	66,6
1. Hébergements touristiques marchands	19,4	12,5	6,9	16,7	16,7	16,7
Hôtels	10,3	5,7	4,6	8,9	7,6	11,2
Campings ⁽¹⁾	1,7	1,1	0,6	1,5	1,4	1,5
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	5,5	4,5	1,1	4,7	5,9	2,6
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	1,8	1,2	0,6	1,6	1,7	1,5
2. Restaurants et cafés	15,7	10,3	5,3	13,5	13,8	13,0
3. Services de transport non urbain	23,1	14,1	9,0	19,9	18,7	22,1
Transport par avion	14,0	7,6	6,4	12,1	10,1	15,7
Transport par train ⁽³⁾	6,4	5,2	1,3	5,5	6,9	3,1
Transport par autocar	2,0	1,0	1,0	1,7	1,3	2,4
Transport fluvial et maritime	0,7	0,4	0,3	0,6	0,5	0,8
4. Location de courte durée de matériel	3,6	2,2	1,4	3,1	3,0	3,4
Location de véhicules de tourisme	2,2	1,4	0,8	1,9	1,9	2,0
Location d'articles de sports et loisirs	1,4	0,8	0,6	1,2	1,1	1,4
5. Services des voyagistes et agences de voyages	7,5	6,1	1,4	6,5	8,1	3,4
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	7,9	4,7	3,3	6,8	6,2	7,9
Musées, spectacles et autres activités culturelles	1,8	0,9	0,9	1,6	1,2	2,3
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	2,5	1,3	1,1	2,1	1,8	2,8
Casinos	2,7	1,9	0,8	2,3	2,5	2,0
Remontées mécaniques	0,9	0,5	0,4	0,8	0,7	0,9
II Autres postes de dépenses	38,9	25,2	13,7	33,5	33,6	33,4
Carburants	9,7	7,0	2,7	8,3	9,4	6,5
Péages	3,1	2,4	0,7	2,7	3,2	1,7
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	8,1	6,2	1,9	7,0	8,3	4,7
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	4,9	3,6	1,2	4,2	4,8	3,0
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	9,1	3,4	5,7	7,8	4,5	13,9
Taxis et autres services de transport urbain	1,4	0,5	0,8	1,2	0,7	2,0
Autres services ⁽⁷⁾	2,7	2,0	0,7	2,3	2,6	1,7
III Dépense touristique (III = I + II)	116,1	75,2	41,0	100,0	100,0	100,0
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	12,4	11,2	1,2			
V Consommation touristique (V = III + IV)	128,5	86,3	42,2			

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Structure de la dépense touristique

Structure de la dépense touristique en 2007

	Montant (en milliards d'euros courants)			Poids dans la dépense totale (en %)		
	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers
I Dépenses en services caractéristiques	81,9	52,6	29,3	66,8	66,9	66,6
1. Hébergements touristiques marchands	20,8	13,3	7,5	16,9	16,9	17,0
Hôtels	11,3	6,2	5,0	9,2	7,9	11,5
Campings ⁽¹⁾	1,7	1,1	0,6	1,4	1,4	1,5
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	5,8	4,6	1,1	4,7	5,9	2,6
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	2,0	1,3	0,7	1,6	1,7	1,5
2. Restaurants et cafés	16,4	10,8	5,6	13,4	13,7	12,9
3. Services de transport non urbain	24,9	15,2	9,7	20,3	19,3	22,0
Transport par avion	15,3	8,3	7,0	12,4	10,5	15,8
Transport par train ⁽³⁾	6,7	5,5	1,3	5,5	7,0	2,9
Transport par autocar	2,1	1,1	1,1	1,7	1,3	2,4
Transport fluvial et maritime	0,7	0,4	0,4	0,6	0,5	0,9
4. Location de courte durée de matériel	3,7	2,3	1,4	3,0	2,9	3,3
Location de véhicules de tourisme	2,3	1,5	0,8	1,9	1,9	1,9
Location d'articles de sports et loisirs	1,4	0,8	0,6	1,1	1,0	1,3
5. Services des voyagistes et agences de voyages	7,8	6,4	1,5	6,4	8,1	3,4
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	8,3	4,8	3,6	6,8	6,1	8,1
Musées, spectacles et autres activités culturelles	2,0	1,0	1,0	1,6	1,2	2,3
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	2,7	1,4	1,3	2,2	1,8	2,9
Casinos	2,8	1,9	0,9	2,3	2,4	2,1
Remontées mécaniques	0,8	0,5	0,3	0,6	0,6	0,7
II Autres postes de dépenses	40,7	26,0	14,7	33,2	33,1	33,4
Carburants	10,0	7,2	2,8	8,1	9,1	6,3
Péages	3,3	2,6	0,7	2,7	3,3	1,7
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	8,4	6,4	2,0	6,8	8,1	4,5
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	5,3	3,9	1,4	4,3	5,0	3,2
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	9,5	3,5	6,0	7,8	4,4	13,7
Taxis et autres services de transport urbain	1,5	0,5	1,0	1,2	0,7	2,2
Autres services ⁽⁷⁾	2,8	2,0	0,7	2,3	2,6	1,7
III Dépense touristique (III = I + II)	122,6	78,7	43,9	100,0	100,0	100,0
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	13,2	11,9	1,4			
V Consommation touristique (V = III + IV)	135,8	90,5	45,3			

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Structure de la dépense touristique en 2008

	Montant (en milliards d'euros courants)			Poids dans la dépense totale (en %)		
	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers
I Dépenses en services caractéristiques	85,2	55,1	30,0	67,6	67,0	68,6
1. Hébergements touristiques marchands	21,3	13,6	7,7	16,9	16,5	17,6
Hôtels	11,8	6,6	5,2	9,3	8,0	11,9
Campings ⁽¹⁾	1,8	1,1	0,6	1,4	1,4	1,5
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	5,7	4,5	1,2	4,5	5,5	2,7
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	2,0	1,3	0,7	1,6	1,6	1,6
2. Restaurants et cafés	16,7	10,9	5,8	13,3	13,3	13,3
3. Services de transport non urbain	27,0	16,8	10,2	21,4	20,5	23,2
Transport par avion	16,7	9,3	7,4	13,3	11,3	16,9
Transport par train ⁽³⁾	7,3	6,0	1,3	5,8	7,3	2,9
Transport par autocar	2,2	1,1	1,1	1,8	1,3	2,6
Transport fluvial et maritime	0,7	0,4	0,4	0,6	0,5	0,8
4. Location de courte durée de matériel	3,7	2,3	1,4	2,9	2,8	3,3
Location de véhicules de tourisme	2,3	1,5	0,8	1,8	1,8	1,9
Location d'articles de sports et loisirs	1,4	0,8	0,6	1,1	1,0	1,4
5. Services des voyagistes et agences de voyages	8,3	6,7	1,5	6,6	8,2	3,5
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	8,3	4,9	3,4	6,6	5,9	7,8
Musées, spectacles et autres activités culturelles	2,1	1,0	1,1	1,6	1,2	2,4
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	2,8	1,5	1,3	2,2	1,8	3,0
Casinos	2,5	1,8	0,7	2,0	2,2	1,6
Remontées mécaniques	0,9	0,5	0,4	0,7	0,7	0,8
II Autres postes de dépenses	40,8	27,1	13,7	32,4	33,0	31,4
Carburants	11,1	8,2	3,0	8,8	9,9	6,8
Péages	3,2	2,5	0,7	2,5	3,0	1,6
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	8,6	6,5	2,1	6,8	7,9	4,8
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	5,2	4,1	1,1	4,1	4,9	2,5
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	8,4	3,4	5,0	6,7	4,1	11,4
Taxis et autres services de transport urbain	1,6	0,5	1,1	1,3	0,6	2,4
Autres services ⁽⁷⁾	2,8	2,0	0,8	2,2	2,4	1,8
III Dépense touristique (III = I + II)	126,0	82,2	43,8	100,0	100,0	100,0
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	13,7	12,3	1,4			
V Consommation touristique (V = III + IV)	139,7	94,5	45,2			

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Structure de la dépense touristique

Structure de la dépense touristique en 2009

	Montant (en milliards d' euros courants)			Poids dans la dépense totale (en %)		
	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers
I Dépenses en services caractéristiques	84,4	56,1	28,4	68,9	68,9	68,9
1. Hébergements touristiques marchands	21,3	14,0	7,3	17,4	17,2	17,7
Hôtels	11,3	6,6	4,7	9,3	8,1	11,5
Campings ⁽¹⁾	1,9	1,3	0,7	1,6	1,6	1,6
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	6,0	4,8	1,2	4,9	5,9	2,9
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	2,1	1,4	0,7	1,7	1,7	1,7
2. Restaurants et cafés	16,5	11,0	5,5	13,5	13,5	13,5
3. Services de transport non urbain	27,3	17,6	9,6	22,3	21,7	23,4
Transport par avion	17,0	10,0	7,0	13,9	12,2	17,1
Transport par train ⁽³⁾	7,3	6,1	1,2	6,0	7,5	2,9
Transport par autocar	2,2	1,1	1,1	1,8	1,4	2,7
Transport fluvial et maritime	0,7	0,5	0,3	0,6	0,6	0,7
4. Location de courte durée de matériel	3,5	2,2	1,3	2,9	2,7	3,2
Location de véhicules de tourisme	2,1	1,4	0,7	1,7	1,7	1,7
Location d'articles de sports et loisirs	1,4	0,8	0,6	1,1	1,0	1,4
5. Services des voyagistes et agences de voyages	7,7	6,2	1,5	6,3	7,6	3,6
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	8,1	5,0	3,1	6,6	6,1	7,6
Musées, spectacles et autres activités culturelles	2,1	1,0	1,1	1,7	1,3	2,6
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	2,8	1,6	1,2	2,3	1,9	3,0
Casinos	2,3	1,8	0,6	1,9	2,2	1,4
Remontées mécaniques	0,9	0,6	0,3	0,8	0,8	0,7
II Autres postes de dépenses	38,1	25,3	12,8	31,1	31,1	31,1
Carburants	8,9	6,5	2,4	7,3	8,0	5,8
Péages	3,3	2,6	0,7	2,7	3,2	1,7
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	8,4	6,3	2,1	6,8	7,7	5,1
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	4,9	4,0	1,0	4,0	4,9	2,3
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	8,2	3,4	4,8	6,7	4,1	11,7
Taxis et autres services de transport urbain	1,5	0,5	1,0	1,3	0,7	2,4
Autres services ⁽⁷⁾	2,8	2,0	0,8	2,3	2,5	2,0
III Dépense touristique (III = I + II)	122,5	81,4	41,1	100,0	100,0	100,0
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	14,1	12,7	1,5			
V Consommation touristique (V = III + IV)	136,6	94,0	42,6			

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Structure de la dépense touristique en 2010

	Montant (en milliards d'euros courants)			Poids dans la dépense totale (en %)		
	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers
I Dépenses en services caractéristiques	85,5	55,8	29,7	69,5	68,7	71,1
1. Hébergements touristiques marchands	21,8	14,2	7,6	17,7	17,5	18,1
Hôtels	11,8	6,9	5,0	9,6	8,5	11,9
Campings ⁽¹⁾	2,0	1,3	0,7	1,6	1,6	1,6
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	6,0	4,7	1,2	4,8	5,8	2,9
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	2,0	1,3	0,7	1,6	1,6	1,6
2. Restaurants et cafés	16,6	10,9	5,6	13,5	13,4	13,5
3. Services de transport non urbain	27,2	16,7	10,5	22,1	20,5	25,2
Transport par avion	16,7	8,8	7,9	13,6	10,9	18,8
Transport par train ⁽³⁾	7,4	6,2	1,2	6,0	7,7	2,9
Transport par autocar	2,3	1,1	1,2	1,9	1,4	2,8
Transport fluvial et maritime	0,8	0,5	0,3	0,6	0,6	0,7
4. Location de courte durée de matériel	3,5	2,2	1,3	2,8	2,7	3,1
Location de véhicules de tourisme	2,1	1,4	0,7	1,7	1,7	1,7
Location d'articles de sports et loisirs	1,4	0,8	0,6	1,1	1,0	1,4
5. Services des voyagistes et agences de voyages	8,3	6,7	1,5	6,7	8,3	3,7
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	8,2	5,1	3,1	6,7	6,2	7,5
Musées, spectacles et autres activités culturelles	2,1	1,0	1,1	1,7	1,3	2,6
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	2,9	1,6	1,2	2,3	2,0	2,9
Casinos	2,3	1,7	0,6	1,9	2,1	1,3
Remontées mécaniques	0,9	0,6	0,3	0,8	0,8	0,7
II Autres postes de dépenses	37,6	25,5	12,1	30,5	31,3	28,9
Carburants	9,7	7,0	2,8	7,9	8,6	6,6
Péages	3,3	2,5	0,7	2,7	3,1	1,8
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	8,2	6,1	2,1	6,7	7,5	5,0
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	4,9	4,0	0,9	4,0	4,9	2,1
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	7,1	3,3	3,8	5,8	4,1	9,0
Taxis et autres services de transport urbain	1,5	0,5	1,0	1,2	0,6	2,4
Autres services ⁽⁷⁾	2,8	2,0	0,9	2,3	2,4	2,1
III Dépense touristique (III = I + II)	123,1	81,3	41,8	100,0	100,0	100,0
IV Hébergement touristique non marchand ⁽⁸⁾	14,5	13,0	1,5			
V Consommation touristique (V = III + IV)	137,6	94,2	43,3			

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽³⁾ Hors transilien.

⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc.

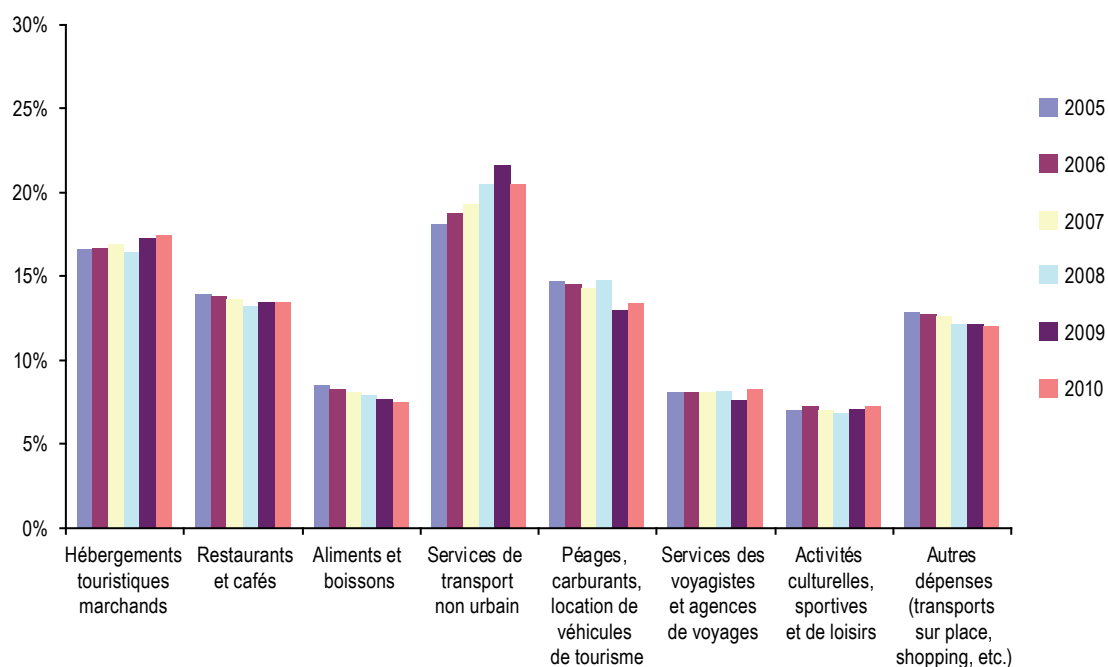
⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Structure de la dépense touristique

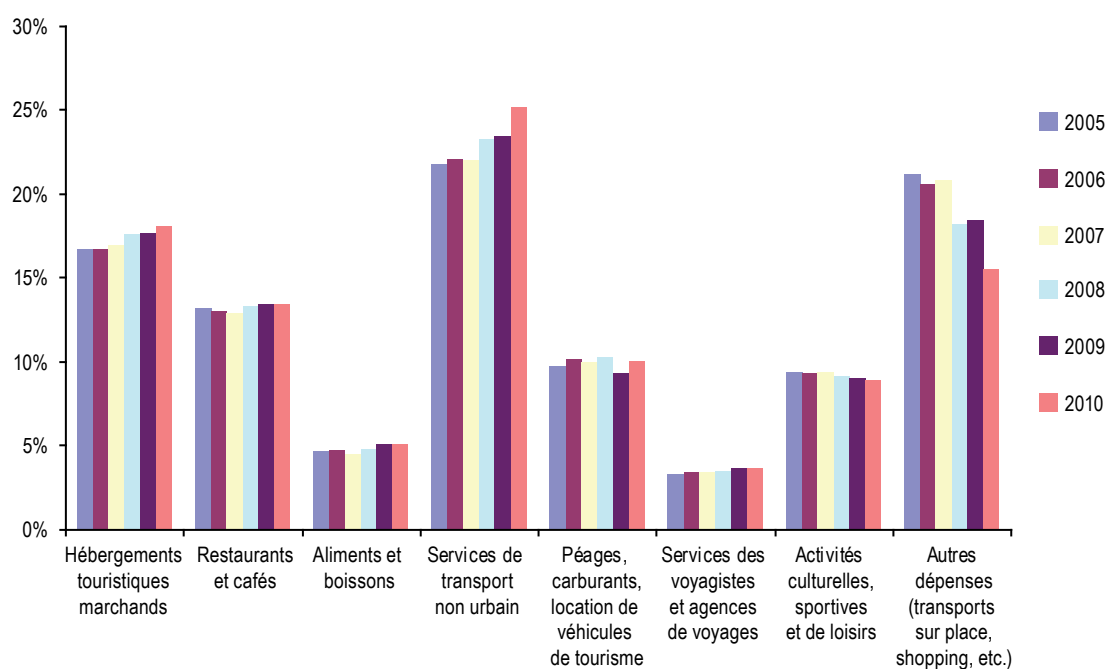
Répartition de la dépense touristique selon les postes de consommation

Visiteurs français



Source : Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.

Visiteurs étrangers

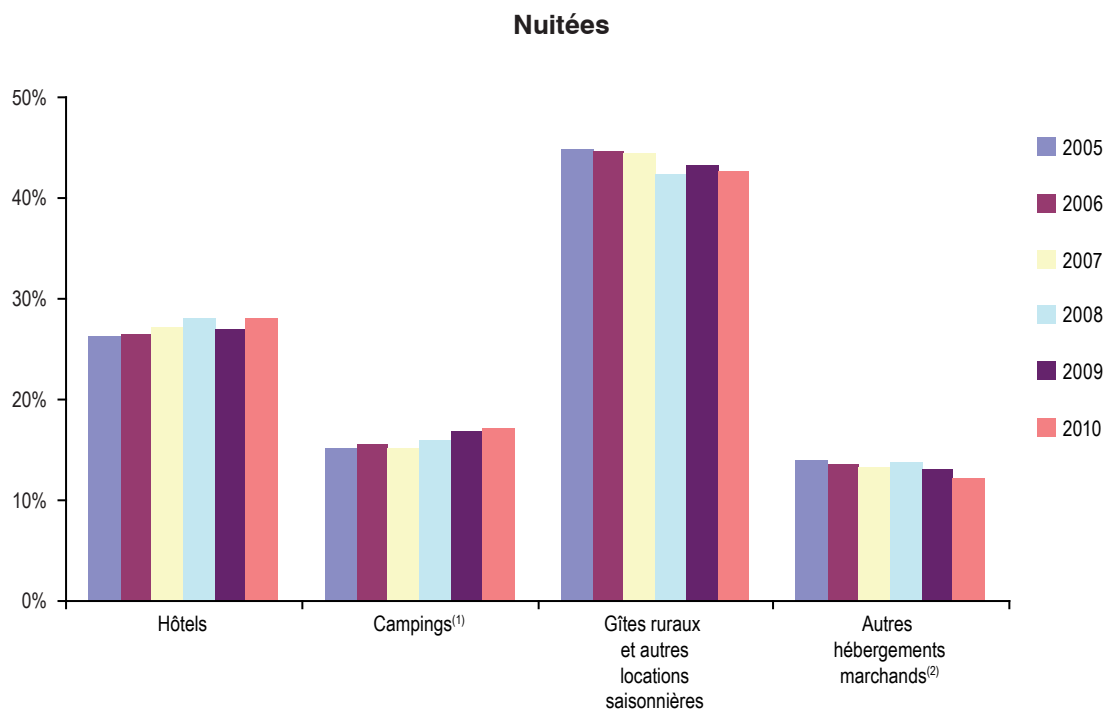


Source : Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.

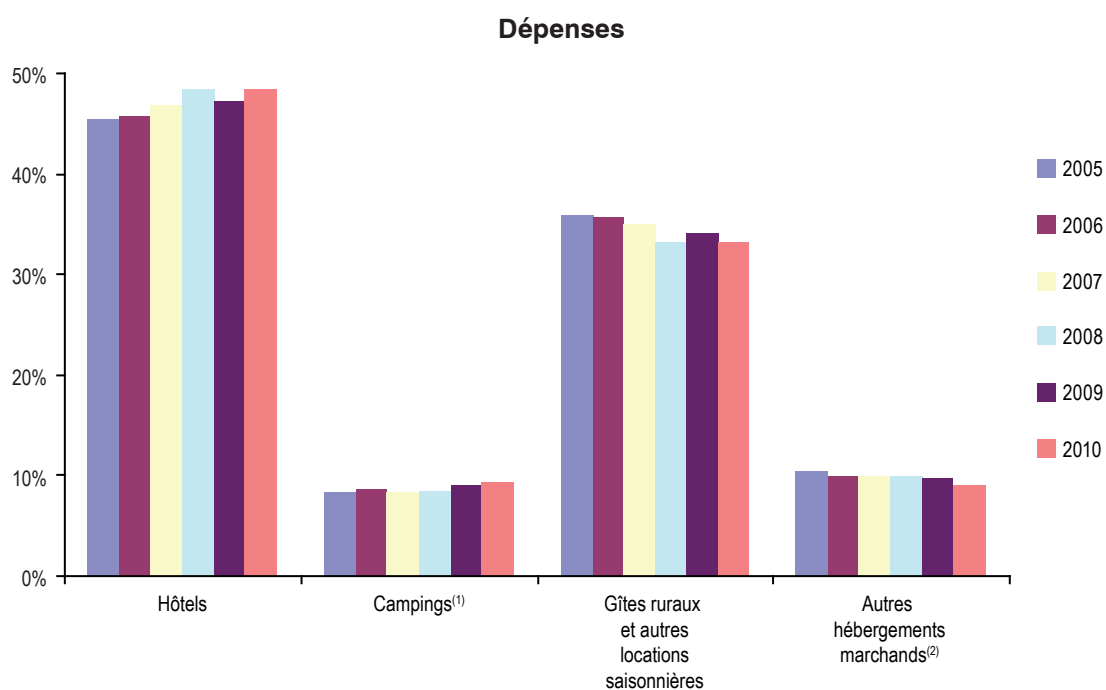
Dépenses d'hébergement, de nourriture et de transport

Dépenses d'hébergement, de nourriture et de transport

Répartition des nuitées et des dépenses en hébergements marchands des touristes français selon le type d'hébergement



Source : Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.



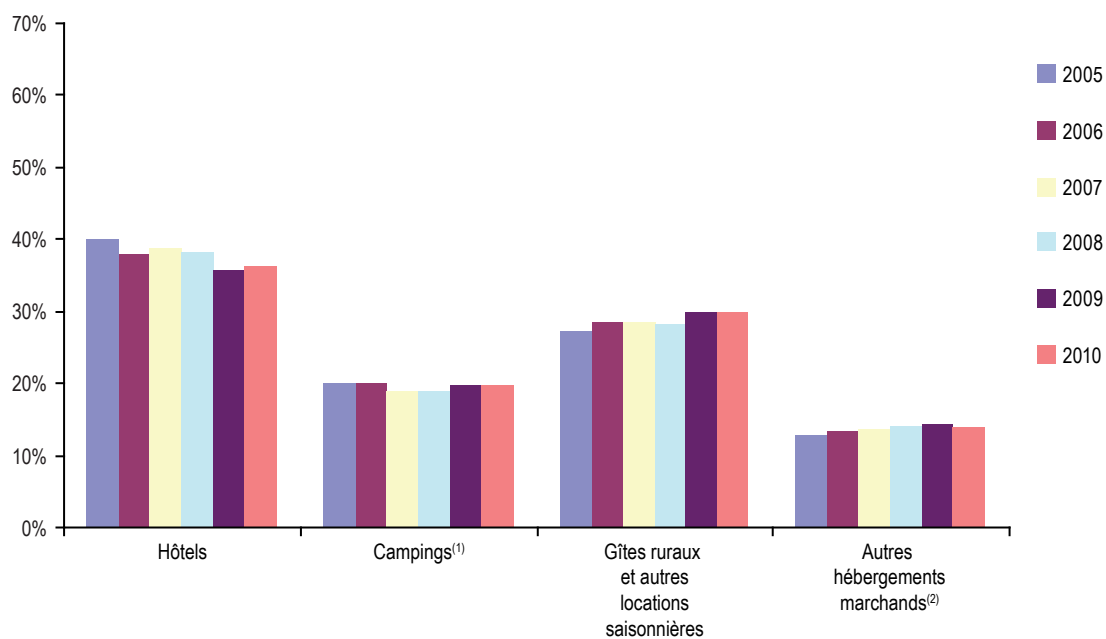
⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

Source : Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.

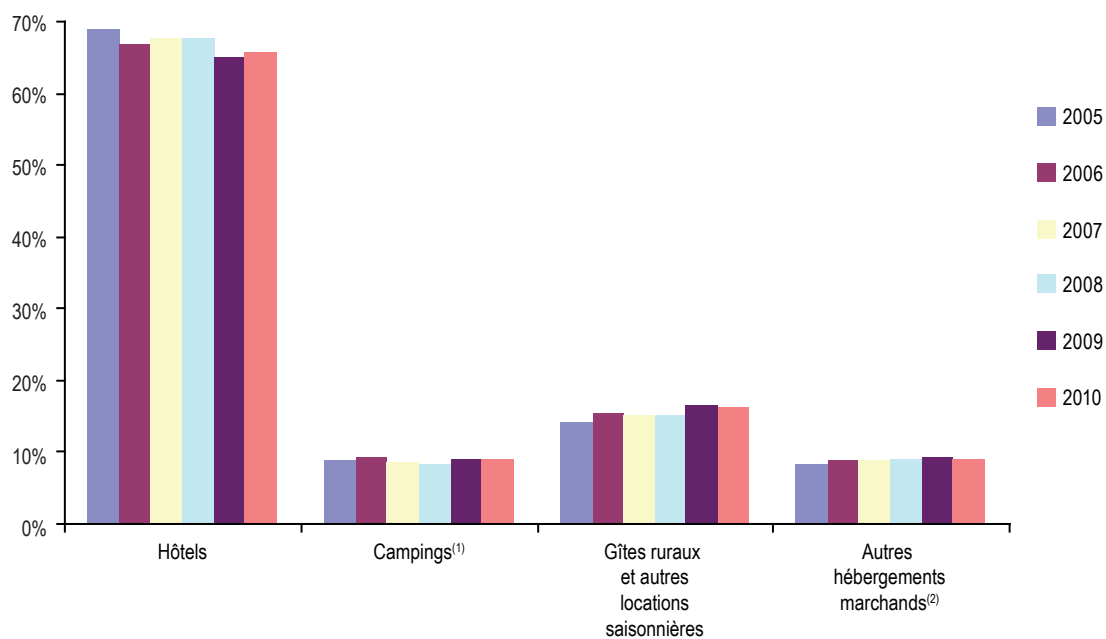
Répartition des nuitées et des dépenses en hébergements marchands des touristes étrangers selon le type d'hébergement

Nuitées



Source : Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.

Dépenses



⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

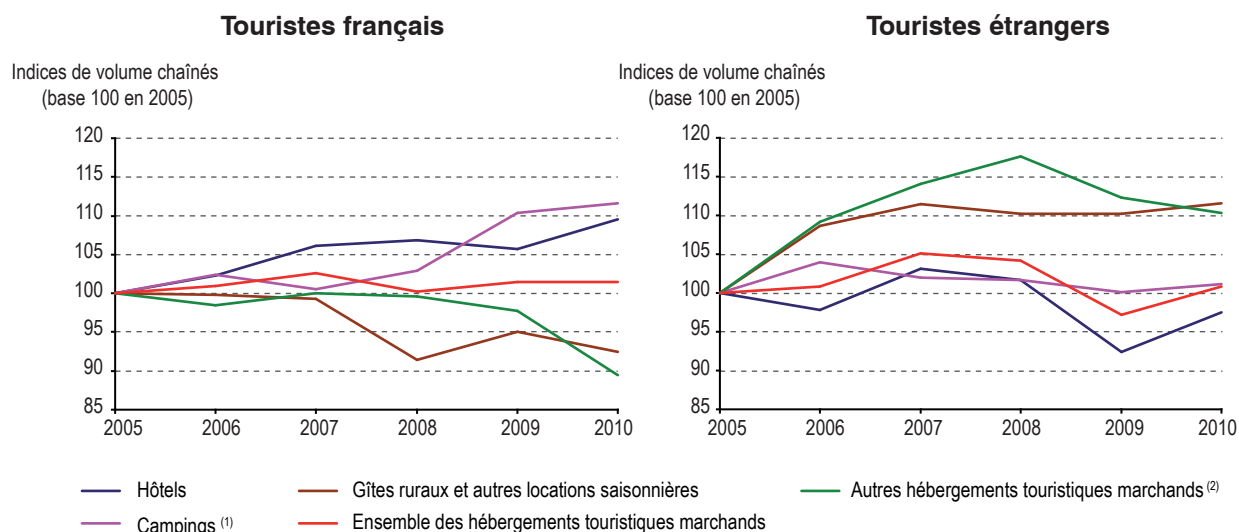
⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

Source : Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.

Dépenses d'hébergement, de nourriture et de transport

Dépenses d'hébergement

Évolution des dépenses en hébergement selon le type d'hébergement

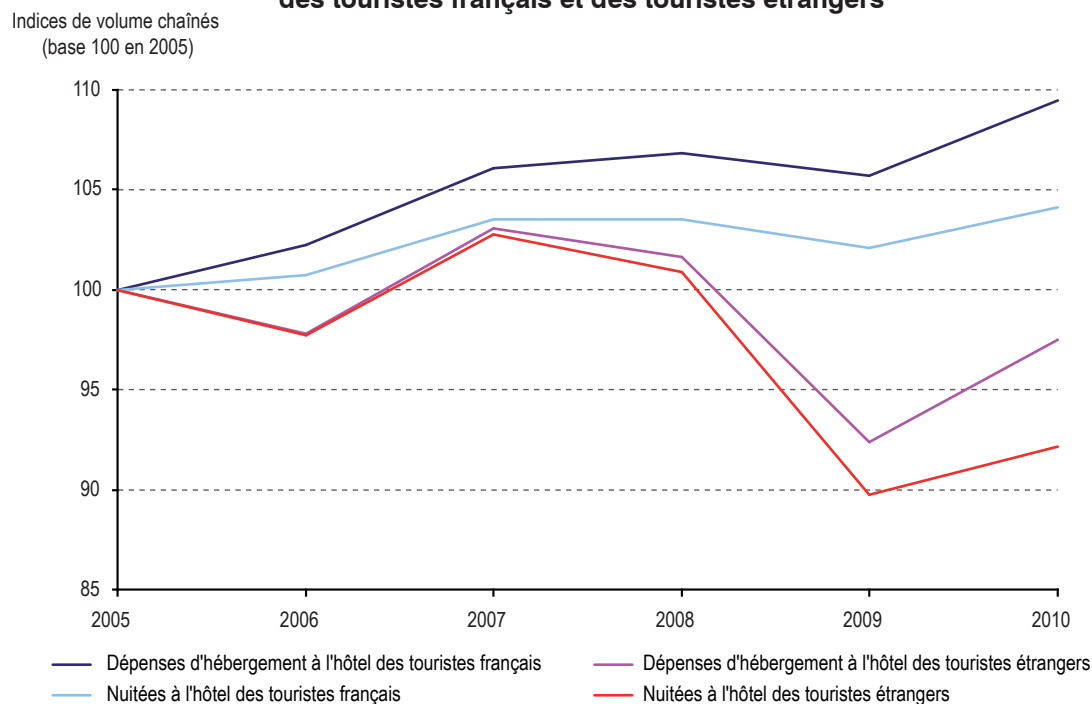


⁽¹⁾ Y compris campings municipaux.

⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

Source : *Compte satellite du tourisme*, base 2005, DGCIS.

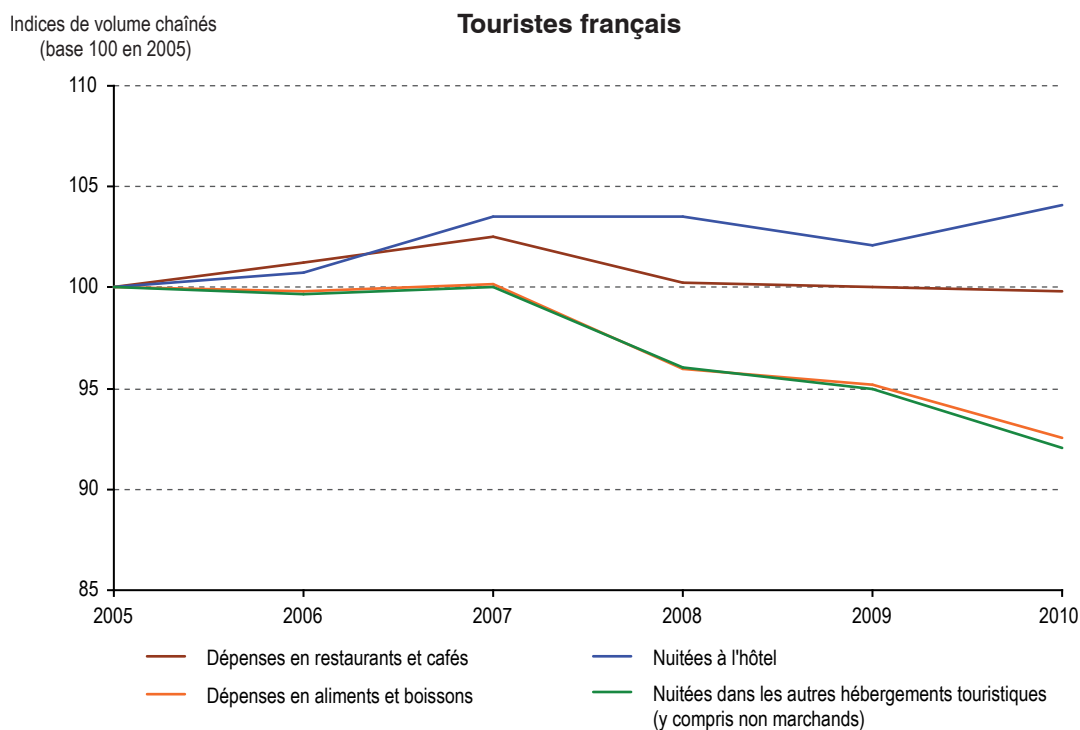
Évolution des nuitées et des dépenses d'hôtel des touristes français et des touristes étrangers



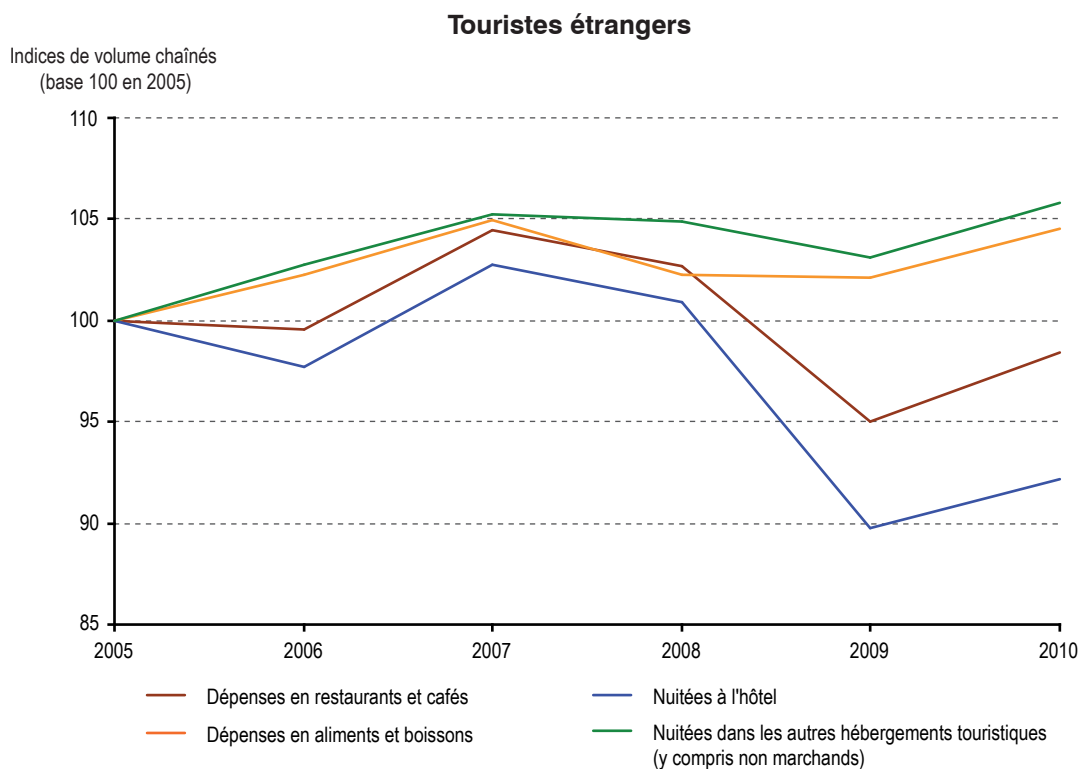
Source : *Compte satellite du tourisme*, base 2005, DGCIS.

Dépenses de nourriture

Évolution des nuitées et des dépenses de nourriture



Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*



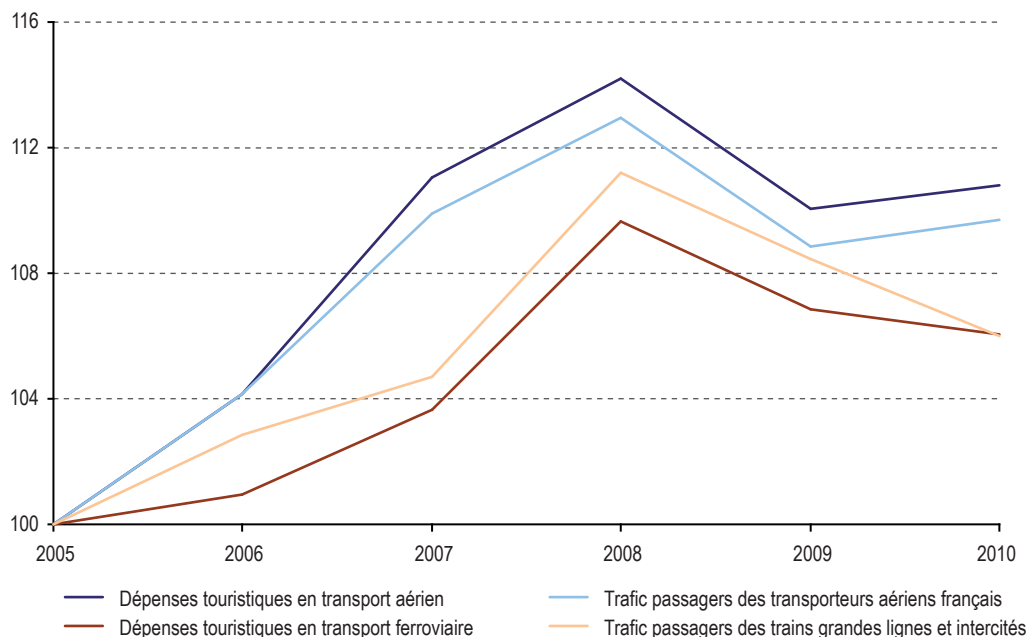
Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Dépenses d'hébergement, de nourriture et de transport

Dépenses de transport

Évolution du trafic passagers des compagnies françaises de transport aérien et ferroviaire et des dépenses touristiques associées *

Indices de volume chaînés
(base 100 en 2005)

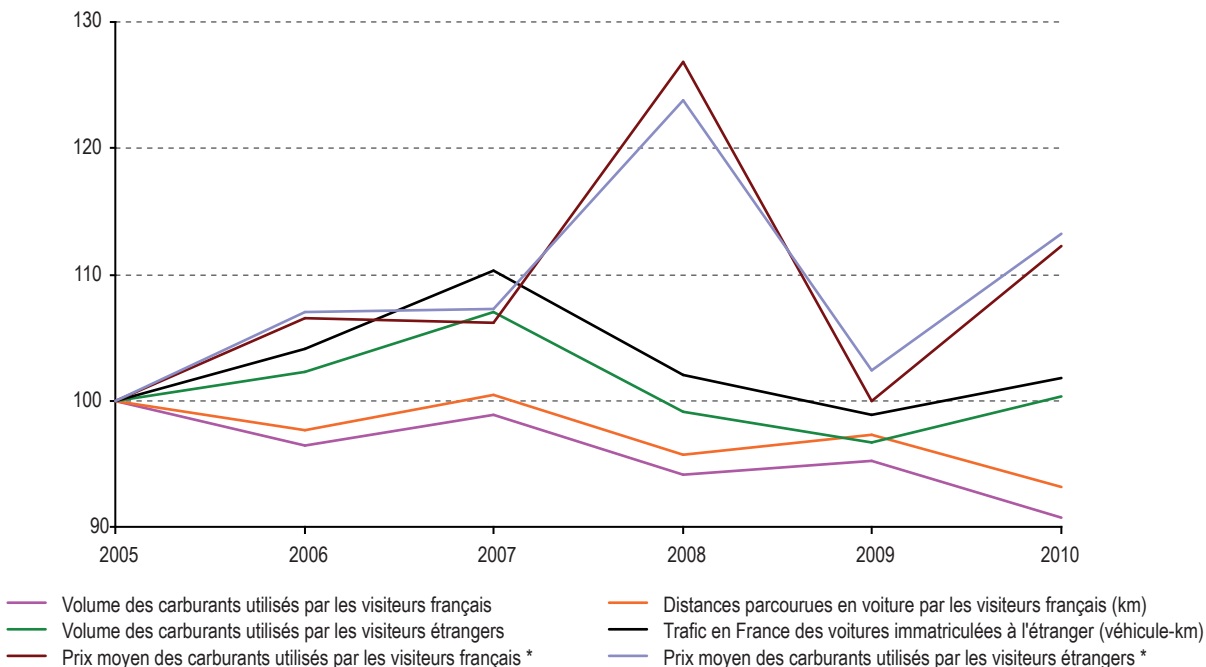


* Ensemble des visiteurs.

Sources : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS ; DGAC ; SNCF.*

Évolution des carburants (volumes utilisés et prix) et des distances parcourues en voiture

Indices de volume chaînés
(base 100 en 2005)



* Moyenne annuelle des prix mensuels du gasoil et de l'essence pondérés par les quantités consommées.

Sources : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS ; SDT, DGCIS, Banque de France ; SOeS, DIREM, MEDDE.*

**Comparaison entre
l'ancien et le nouveau compte
satellite du tourisme,
pour l'année 2005**

Comparaison entre l'ancien et le nouveau compte, pour l'année 2005

Ancien compte satellite du tourisme, pour l'année 2005 (selon les agrégats du nouveau CST)

Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB : 6,15 %

	Montant (en milliards d'euros courants)			Répartition des dépenses entre les touristes français et les touristes étrangers (en %)			Poids dans la dépense totale (en %)		
	Tous touristes	Touristes français	Touristes étrangers	Tous touristes	Touristes français	Touristes étrangers	Tous touristes	Touristes français	Touristes étrangers
1. Hébergements touristiques marchands, hors forfaits touristiques	16,7	7,6	9,1	100,0	45,5	54,5	17,7	13,1	25,0
Hôtels	8,9	2,9	6,0	100,0	32,7	67,3	9,4	5,0	16,5
Autres hébergements marchands ⁽¹⁾	7,8	4,7	3,1	100,0	60,2	39,8	8,3	8,1	8,5
2. Restaurants et cafés, hors forfaits touristiques	10,8	5,7	5,1	100,0	53,1	46,9	11,4	9,9	13,9
3. Aliments et boissons ⁽²⁾	10,4	7,7	2,7	100,0	74,1	25,9	10,9	13,2	7,4
4. Transport en France ⁽³⁾	21,6	15,4	6,2	100,0	71,4	28,6	22,8	26,5	16,9
5. Loisirs ⁽⁴⁾	5,7	3,2	2,6	100,0	55,0	45,0	6,1	5,4	7,1
6. Forfaits touristiques et autres dépenses des touristes (transport sur place, shopping, etc.)	29,4	18,6	10,8	100,0	63,3	36,7	31,1	32,0	29,7
Dépense touristique	94,7	58,3	36,4	100,0	61,5	38,5	100,0	100,0	100,0
Hébergements touristiques non marchands ⁽⁵⁾	11,0	9,5	1,5	100,0	86,6	13,4			
Consommation touristique (= T2 - Dépense des administrations en charge du tourisme)	105,6	67,8	37,9	100,0	64,1	35,9			

⁽¹⁾ Campings, résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽²⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽³⁾ Dépense en transport (services de transport, carburants, péages) pour se rendre au lieu de séjour en France et en revenir.

⁽⁴⁾ Hors remontées mécaniques.

⁽⁵⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Source : *Compte du tourisme 2005, ex-Direction du Tourisme ; calculs DGCIS.*

Nouveau compte satellite du tourisme, pour l'année 2005

Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB : 7,17 %

	Montant (en milliards d'euros courants)			Répartition des dépenses entre les visiteurs français et les visiteurs étrangers (en %)			Poids dans la dépense totale (en %)		
	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers	Tous visiteurs	Visiteurs français	Visiteurs étrangers
1. Hébergements touristiques marchands ⁽⁶⁾	18,6	12,0	6,6	100,0	64,5	35,5	16,7	16,6	16,7
Hôtels	10,0	5,4	4,5	100,0	54,5	45,5	9,0	7,6	11,5
Autres hébergements marchands ⁽¹⁾	8,6	6,5	2,1	100,0	76,1	23,9	7,7	9,1	5,2
2. Restaurants et cafés ⁽⁶⁾ hors forfaits touristiques	15,3	10,1	5,2	100,0	65,9	34,1	13,7	14,0	13,2
3. Aliments et boissons ⁽²⁾	8,0	6,1	1,9	100,0	76,8	23,2	7,2	8,5	4,7
4. Transport en France ⁽³⁾⁽⁶⁾	34,0	22,3	11,7	100,0	65,6	34,4	30,5	31,0	29,6
5. Services culturels, sportifs et de loisirs ⁽⁴⁾⁽⁶⁾	6,6	3,8	2,8	100,0	57,6	42,4	6,0	5,3	7,1
6. Autres dépenses des visiteurs (transport sur place, shopping, etc.)	29,0	17,7	11,3	100,0	60,9	39,1	26,0	24,5	28,7
Dépense touristique	111,5	72,0	39,5	100,0	64,6	35,4	100,0	100,0	100,0
Hébergements touristiques non marchands ⁽⁵⁾	11,8	10,6	1,2	100,0	90,1	9,9			
Consommation touristique	123,2	82,6	40,7	100,0	67,0	33,0			

⁽¹⁾ Campings, résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc.

⁽²⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽³⁾ Dépense en transport (services de transport, carburants, péages) pour se rendre au lieu de séjour et en revenir.

⁽⁴⁾ Hors remontées mécaniques.

⁽⁵⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

⁽⁶⁾ Y compris les services de même nature inclus dans les forfaits des voyages organisés.

Source : *Compte satellite du tourisme, base 2005, DGCIS.*

Comparaison entre l'ancien et le nouveau compte, pour l'année 2005

Rappel de l'ancien compte satellite du tourisme, pour l'année 2005 (selon les agrégats de l'ancien CST)

Montants en milliards d'euros courants

	Tous touristes	Touristes français	Touristes étrangers
Hôtels ⁽¹⁾	8,9	2,9	6,0
Autres hébergements marchands ⁽¹⁾	7,8	4,7	3,1
Restaurants et cafés ⁽¹⁾	10,8	5,7	5,1
Loisirs ⁽¹⁾	5,7	3,2	2,6
Voyages organisés (forfaits touristiques)	10,8	4,1	6,7
I Consommation dans les activités caractéristiques (T0)	44,1	20,6	23,5
Achats et autres prestations ^{(1) (2)}	15,7	11,6	4,1
Aliments et boissons ⁽³⁾	10,4	7,7	2,7
Hébergements touristiques non marchands ⁽⁴⁾	11,0	9,5	1,5
II Consommation liée aux séjours (T1)	81,1	49,4	31,7
Transport en France ^{(1) (5)}	21,6	15,4	6,2
Autres produits touristiques ⁽⁶⁾	2,9	2,9	-
Dépenses des pouvoirs publics et des administrations en charge du tourisme ⁽⁷⁾	2,5	2,5	-
III Consommation touristique (T2)	108,1	70,2	37,9

Avertissement : l'agrégat « Consommation touristique intérieure » de l'ancien CST, qui s'appelait alors T2, est différent de celui du nouveau CST ; voir la méthodologie page 14 pour un rappel des principaux changements.

⁽¹⁾ Hors « Voyages organisés (forfaits touristiques) ».

⁽²⁾ Dépenses sur le lieu de séjour non déjà comptabilisées ailleurs : transport sur place, shopping, coiffure, médecins, etc.

⁽³⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁴⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

⁽⁵⁾ Dépense en transport (services de transport, carburants, péages) pour se rendre au lieu de séjour en France et en revenir.

⁽⁶⁾ Achats préalables aux voyages : caravanes, bagages, etc.

⁽⁷⁾ Dépenses des administrations pour la promotion du tourisme, subventions des comités régionaux du tourisme, etc.

Source : Rapport sur le Compte du tourisme 2005 (tableau détaillé des composantes élémentaires), ex-Direction du Tourisme.

Glossaire

Consommation touristique intérieure

La consommation touristique intérieure (CTI) est le concept central du compte satellite du tourisme (CST) rénové. L'agrégat mesure :

- la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers,
- au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués en France ou à partir du territoire français,
- et réalisée auprès des fournisseurs de services et de biens de consommation résidant en France.

Au niveau de la délimitation territoriale de la CTI, s'agissant des biens de consommation, le pays de résidence des fournisseurs coïncide toujours avec le pays où les biens sont consommés. En particulier, les biens importés et revendus aux visiteurs (résidents ou non-résidents) par les importateurs eux-mêmes ou par d'autres intermédiaires commerciaux sont aussi inclus dans la CTI, leurs achats ayant un impact direct sur l'économie française. S'agissant des services de transport international, et de ceux des voyagistes et agences de voyages, le critère de résidence du prestataire conduit à inclure dans la CTI de la France les services fournis par les entreprises françaises et à y exclure ceux fournis par les entreprises étrangères. Par exemple, un touriste français achète à un voyagiste français (agence physique ou site internet) un forfait vers une destination étrangère, comprenant un aller sur une compagnie aérienne française, un séjour dans un hôtel à l'étranger et un retour en France sur une compagnie aérienne étrangère ; la CTI de la France inclut le prix du billet aller facturé au voyagiste par la compagnie aérienne française et la totalité de la marge du voyagiste français ; elle exclut le prix du séjour à l'étranger (même si l'hôtel appartient à un groupe français) et le prix du billet retour facturé au voyagiste par la compagnie aérienne étrangère.

La consommation touristique intérieure se décompose en deux parties :

- la **consommation touristique interne**, qui mesure la consommation des visiteurs résidant en France ;
- la **consommation touristique réceptrice**, qui mesure la consommation des visiteurs résidant à l'étranger.

Qu'il s'agisse de la consommation touristique des visiteurs résidant en France ou de celle des visiteurs résidant à l'étranger, l'agrégat contient les éléments suivants :

- les dépenses en services caractéristiques du tourisme, définis par :
 - les hébergements touristiques payants (hôtels, campings, gîtes, résidences de tourisme, etc.),
 - les restaurants et cafés,
 - les services de transports non urbains de passagers,
 - les locations de courte durée de matériel,
 - les services des voyagistes et des agences de voyages,
 - les services culturels, sportifs et de loisirs ;
- les services d'hébergement des résidences secondaires utilisées par les propriétaires ou leurs ayants droit pour leurs vacances ou loisirs (week-ends). Naturellement, ces services ne sont pas acquis contre paiement de loyers effectifs. Néanmoins, d'après les principes généraux de la comptabilité nationale, ils font partie de la consommation des ménages, et en particulier de la consommation des touristes. Conformément aux recommandations de l'OMT, les services d'hébergement des résidences secondaires sont, par convention, évalués aux prix des loyers (moyenne annuelle) des résidences principales comparables (environnement, taille et confort), sans tenir compte de leur durée d'occupation réelle.

Glossaire

Dépense touristique intérieure

La dépense touristique intérieure (DTI) est la part de la consommation touristique intérieure acquise contre paiements effectués, soit par les visiteurs eux-mêmes (cas le plus fréquent), soit par d'autres agents agissant en leur faveur. Ce dernier cas recouvre notamment :

- les dépenses des entreprises et des administrations relatives aux frais de déplacements professionnels de leurs employés. Il s'agit naturellement des déplacements professionnels qui ont lieu hors de l'environnement habituel des employés, excluant donc les déplacements domicile-travail quotidiens ;
- les financements, totaux ou partiels, par des administrations ou des associations sans but lucratif dans le cadre de leur politique sociale, comme, par exemple, dans les transports ferroviaires, les réductions des tarifs aux personnes invalides ou aux familles nombreuses ;
- les voyages offerts par des parents ou amis.

Environnement habituel

La notion d'environnement habituel fait intervenir plusieurs critères :

- la durée de déplacement ;
- la distance entre le domicile et la destination ;
- la fréquence de réalisation du déplacement.

La prise en compte de l'ensemble des critères est variable d'un pays à l'autre, en particulier en fonction de la superficie. Aussi, il ne peut y avoir de définition unique de l'environnement habituel.

Par convention, les déplacements quotidiens domicile-travail et domicile-étude font partie de l'environnement habituel ; *a contrario*, les déplacements vers une résidence secondaire sont toujours réalisés hors de l'environnement habituel.

Visiteur

Un visiteur est un voyageur qui se déplace hors de son environnement habituel, et rentre de fait dans le champ du tourisme. Le motif du déplacement peut être d'ordre personnel (loisirs, visites à des proches, santé, etc.), professionnel (missions, formations, séminaires, congrès, etc.) ou mixte.

On distingue deux types de visiteurs :

- les **touristes**, qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) sur leur lieu de visite ;
- les **excursionnistes** (allers-retours à la journée), qui ne passent pas de nuit sur leur lieu de visite.

Pour des raisons pratiques, le système d'observation statistique français du tourisme retient les critères suivants :

- un touriste est un visiteur qui passe au moins une nuit (et moins d'un an) hors de son domicile ;
- un excursionniste est un visiteur qui réalise un aller-retour à la journée à plus de 100 kilomètres de son domicile. Les allers-retours à la journée transfrontaliers sont également comptés, quelle que soit leur distance (sauf les allers-retours pour le travail et les études qui sont hors du champ du tourisme).

Dans la même collection

Mémento du tourisme, édition 2012, DGCIS, octobre 2012.

http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/memento/2012/

Bilan de l'hôtellerie de plein air, saison 2011, DGCIS, janvier 2012.

Bilan du tourisme, été 2012, DGCIS, août 2012.

Bilan du tourisme en 2011, DGCIS, juillet 2012.

Bilan du tourisme en 2010, DGCIS, juillet 2011.

http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/bilans/bilans.php

Chez le même éditeur

L'adéquation de l'offre touristique française à la demande étrangère. Un enjeu des politiques en faveur de l'activité liée au tourisme,

DGCIS dossiers, DGCIS, mai 2012.

http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/etudes/adequation-offre-touristique.pdf

L'adéquation de l'offre touristique française à la demande étrangère. Un enjeu des politiques en faveur de l'activité liée au tourisme,

Le 4 pages de la DGCIS n°19, DGCIS, mai 2012.

Le tourisme des Français en 2011 : plus de voyages et plus de dépenses,

Le 4 pages de la DGCIS n°18, DGCIS, mai 2012.

Nette hausse de la clientèle française dans les hôtels et les campings en 2011,

Le 4 pages de la DGCIS n°17, DGCIS, mars 2012.

Le tourisme en France en 2010 : moins de voyages mais plus de dépenses pour les Français, activité stable pour les étrangers,

Le 4 pages de la DGCIS n°14, DGCIS, juillet 2011.

Le tourisme en 2010 : embellie pour les hôtels, beau fixe pour les campings,

Le 4 pages de la DGCIS n° 12, DGCIS, avril 2011.

http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/4pages/

Périodiques

Le 4 pages mensuel de la conjoncture hôtelière, DGCIS.

http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/conj/

Tableau de bord du tourisme, bimestriel, DGCIS.

http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/tableau-de-bord/index.php

Le compte satellite du tourisme (CST) français a bénéficié de rénovations méthodologiques significatives, en phase avec les préconisations des organisations internationales concernées. Le CST rénové mobilise désormais l'ensemble des sources disponibles en matière de production et de consommation de biens et services touristiques. La définition de la consommation touristique intérieure (CTI), qui retrace l'ensemble des dépenses des visiteurs français et des visiteurs étrangers en voyage en France, a été revue, de façon à établir un lien logique entre ce principal agrégat du CST et le produit intérieur brut (PIB). Cette publication fournit les principaux résultats du compte satellite du tourisme rénové pour la période 2005-2010, à la fois pour les visiteurs français et pour les visiteurs étrangers.

